De la pacification coloniale aux opérations extérieures

Christian Olsson

▶ **To cite this version:**

Christian Olsson. De la pacification coloniale aux opérations extérieures. 2012. hal-03579430

HAL Id: hal-03579430

https://sciencespo.hal.science/hal-03579430

Preprint submitted on 18 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Questions de Recherche / Research in Question
N°39 – Avril 2012

De la pacification coloniale aux opérations extérieures

Retour sur la généalogie « des cœurs et des esprits » dans la pensée militaire contemporaine

Christian Olsson

Centre d'études et de recherches internationales
Sciences Po

De la pacification coloniale aux opérations extérieures

Retour sur la généalogie des « cœurs et des esprits » dans la pensée militaire contemporaine[1]

Résumé

Dans cette étude, nous essayons d'appliquer la méthodologie généalogique à l'analyse du discours militaire français, britannique et américain sur la « pacification de populations » de la fin du XIXe siècle jusqu'à nos jours. L'objectif est en effet de mettre en évidence et de problématiser les continuités coloniales que le *leitmotiv* « des cœurs et des esprits » y permet d'observer. Nous portons en particulier l'attention sur les grands « moments » qui nous paraissent avoir marqué les usages sociaux et les significations de l'énoncé : d'abord le « moment » de la conquête coloniale ; ensuite le « moment » des guerres de décolonisation ; enfin celui des interventions occidentales dans les États postcoloniaux. Tout en montrant qu'il y a un phénomène de rémanence coloniale dans les pratiques militaires, la conclusion à laquelle nous arrivons est que les significations attribuées à ce *leitmotiv* sont extrêmement évolutives dans le temps et toujours sujettes à des interprétations contradictoires. La généalogie de l'énoncé permet alors de montrer quelles en ont été les discontinuités et en particulier comment la « rupture postcoloniale » est venue en subvertir la signification.

Summary

In this study, we try to apply the genealogical methodology to the analysis of French, British and American military discourse on the « pacification of populations » from the XIXth century until today. The objective is indeed to analyse and problematise the colonial continuities that the *leitmotiv* of the « hearts and minds » reveals. We do this by focusing on the « moments » that have framed and reframed the social uses and significations of this *leitmotiv*: firstly, the « moment » of colonial conquest ; then, the « moment » of the wars of decolonization ; finally, the « moment » of western interventionism in postcolonial states. While highlighting the colonial continuities of military practice, our main conclusion is that the meanings of the *leitmotiv* are extremely variable and always subjected to contradictory interpretations. The genealogy of the « hearts and minds » hence draws attention to its many discontinuities. It particularly shows how the postcolonial « moment » has subverted its colonial meanings.

Christian Olsson est maître de conférence en science politique/relations internationales à l'Université libre de Bruxelles (ULB), rattaché au REPI (Recherche et enseignement en politique internationale, http://repi.ulb.ac.be/fr/membres_olsson-christian.html). Il est diplômé de l'IEP de Paris (2000) et titulaire d'une thèse de doctorat en science politique/relations internationales (2009, Sciences Po/CERI). Dans sa thèse, il analyse les enjeux de la légitimation du recours à la force dans le contexte des opérations extérieures, et ce, au travers des doctrines développées par les forces armées françaises, américaines et britanniques dans les Balkans, en Afghanistan et en Irak. Ses travaux actuels portent sur la sociologie des pratiques militaires et de sécurité ainsi que sur la sociologie des conflits. Il est par ailleurs rédacteur associé à la revue *Cultures & Conflits*.

1. Je remercie les évaluateurs pour leurs critiques à la fois incisives et constructives sur une version préliminaire de ce papier.

Sommaire

Introduction : retour anachronique sur une sombre affaire de cœurs..... 4

I. Généalogie « des cœurs et des esprits » : pour en finir avec la question des origines 9

II. Les premiers linéaments : le moment de la pacification coloniale entre « gouvernement » et « assujettissement » 12

III. L'histoire de « WHAM » au moment de la décolonisation : les « doctrines caméléons » de la contre-insurrection 17

IV. Le moment des opérations extérieures post-guerre froide : entre invention de la tradition et amnésie de la genèse 22

V. Qui a le « monopole du cœur » ? Ambiguïtés autour de la rupture postcoloniale 25

Conclusion : sur les traces des « sauvages guerres de la paix » 28

Bibliographie..... 30

Introduction : retour anachronique sur une sombre affaire de cœurs

Dans un roman autobiographique paru en 1921 sous le titre *Conquérir les cœurs*, Auguste Pavie narre une petite partie de l'histoire de ce qui sera connu comme la « Mission Pavie[2] » (1879-1895). Celle-ci contribuera à l'extension de l'Indochine française – jusque-là constituée de la colonie de Cochinchine et des protectorats du Cambodge, de l'Annam et du Tonkin – aux « pays Lao », le futur Laos, devenant protectorat français le 3 octobre 1893. Plus précisément, cette mission a joué un rôle historique indéniable dans le processus qui a conduit le Royaume Thaï de Siam à reconnaître le protectorat français sur la rive gauche du Mékong, le Lan Xang oriental (Laos oriental)[3].

Initialement arrivé en Cochinchine en tant que sergent des « troupes coloniales[4] », devenu agent civil de l'administration locale des télégraphes, l'auteur fait commencer son récit en 1886. Il est alors depuis peu vice-consul de deuxième classe à Luang Prabang, capitale de l'ancien royaume de Lan Xang éclaté et sous influence siamoise au moment des faits. Suit alors la chronique d'une épopée s'étendant pour l'essentiel sur deux années, 1887 et 1888, et plusieurs provinces du futur Laos et des confins du Laos et du Tonkin. Aux termes du périple, les habitants de la région « se donnent » à la puissance coloniale, la région devenant ainsi « pays français de l'assentiment de leurs habitants[5] ». Auguste Pavie, quant à lui, connaîtra une ascension sociale fulgurante (mais cela n'est guère relaté dans le texte) pour devenir gouverneur général et ministre plénipotentiaire du nouveau protectorat du Laos. Il se retira ensuite en France pour écrire ses mémoires jusqu'à sa mort en 1925.

La clé de sa réussite réside notamment, d'après son récit, dans le fait qu'il vit « au milieu des populations », parle leur langue et se comporte comme elles. Il réussit progressivement à gagner leur confiance, loyauté et allégeance, lui permettant ainsi de les « libérer » de la perfidie siamoise. Il parvient ainsi à séduire le bon roi Ounkam de Luang-Prabang et à « retourner » les guerriers du seigneur Déo van Seng dans les montagnes des « douze cantons[6]», initialement hostiles à la France et instrumentalisés par le Siam. Pavie réussira à les rallier à sa cause et à faire partir les « bandes de brigands chinois » des « pavillons noirs » – les fameux « pirates » de Lyautey – auxquels le fils de Déo van Seng, Déo van Tri, s'était un temps lié dans son combat contre la puissance coloniale. De la sorte, l'explorateur rétablit la paix et la justice dans la région et remplit sa mission de protéger les Laotiens des pillages et des destructions. « À la conquête des cœurs » se présente ainsi comme le récit épique de l'œuvre diplomatique et politique d'un seul homme ponctuellement soutenu par les colonnes militaires du colonel Théophile Pennequin.

Ce que ce texte dépeint est parfaitement emblématique de l'approche de la « pacification coloniale » telle que mise en œuvre par Pennequin[7], puis décrite par les maréchaux Lyautey et Gallieni seulement quelques années après la « Mission Pavie ». Il semble également préfigurer la « politique indigène » d'un Maurice Delafosse, Henri Labouret ou Robert Delavignette à partir des années 1920 et 1930[8]. Pavie est donc constitutif de cette époque dont il a contribué à façonner le discours colonial. Homme de son temps, il était non seulement considéré comme un grand explorateur et bâtisseur d'empire à l'image de ses amis personnels Lyautey, le Myre de Vilers, Brazza et Binger, mais également comme un fin connaisseur de la région, de ses langues et contes populaires, un collectionneur assidu

2. La version du texte qu'il nous a été donné de lire et que nous citons tout au long de notre propos est une réédition non modifiée de 1947 parue aux PUF : Auguste Pavie, *À la conquête des cœurs*. *Le pays des millions d'éléphants et du parasol blanc. Les pavillons noirs. Déo-van-tri,* Paris, Presses universitaires de France, 1947 (initialement publié en 1921 aux éditions Bossart à Paris).

3. Pierre Brocheux, Daniel Hernery, *Indochina : An Ambiguous Colonization, 1858-1954*, Berkeley, University of California Press, 2009, pp. 65-66.

4. En réalité, ce n'est qu'en 1900 que les troupes de marine deviennent officiellement « Troupe Coloniale ». L'expression « troupes coloniales » était cependant déjà utilisée officieusement au XIX[e] siècle.

5. La formule est reprise par Georges Clemenceau dans sa préface à l'édition de 1921. Auguste Pavie, *op. cit.*, p. 31.

6. Les douze cantons thaï entre Dien Bien Phû et Son La.

7. On impute au général Pennequin la paternité de la méthode dite de la « tâche d'huile ». Voir Pierre Brocheux, Daniel Hernery, *op. cit.,* 2009.

8. Véronique Dimier, « Le discours idéologique de la méthode coloniale chez les Français et les Britanniques de l'entre-deux-guerres à la décolonisation (1920-1960) », Bordeaux, CEAN, Travaux et documents, n°58-59, 1998.

d'insectes, de coquillages et de plantes locales. Préfacé par Georges Clemenceau, pourtant peu suspect de sympathies coloniales[9], le livre sera rapidement considéré comme un classique dans son genre[10].

Dans un contexte où la « conquête des cœurs » ou encore l'objectif de « gagner les cœurs et les esprits » des populations locales est présenté comme l'*alpha* et l'*oméga* de la contre-insurrection en Irak et en Afghanistan, il peut paraître étrange que ce texte soit passé totalement inaperçu en France et à l'étranger. En effet, l'omniprésence de la référence à l'objectif de « conquérir les cœurs et les esprits » dans les doctrines contre-insurrectionnelles contemporaines, du moins dans les pays occidentaux, a suscité une quête de l'origine de cette formule, celle-ci se trouvant tantôt du côté de l'histoire coloniale britannique, tantôt du côté de la guerre américaine du Vietnam. Personne n'a jusqu'ici songé à l'attribuer à l'histoire coloniale française au travers d'Auguste Pavie[11] ou bien d'autres. Pourtant, le titre du livre semble être omniprésent dans les discours militaires contemporains : comme le souligne le général Desportes, commandant alors le Centre de doctrine d'emploi des forces (CDEF) de l'Armée de terre française, « aujourd'hui, l'idée du bien universel portée par les nations intervenantes continue à fonder cette idée de la 'conquête' des cœurs, comme elle fondait hier l'établissement d'un lien de filiation entre les futurs colonisés et la métropole[12] » .

Ainsi, ce texte, qui se présente comme un « carnet de marche » fait de notes manuscrites adressées au Quai d'Orsay – peu protocolaires et dont les prétentions au réalisme semblent souvent céder le pas à un ton quasi-onirique – est intéressant à lire à la lumière de la littérature prolifique sur la contre-insurrection en Irak et en Afghanistan. En effet, sur le plan du discours doctrinal, tout semble y être, ou presque, pour celui qui accepte d'en faire une lecture volontairement anachronique. Ainsi on y notera, au risque assumé de la lecture rétrospective, les mêmes références omniprésentes à la « persuasion » conçue comme arme ; à l'importance de « protéger les habitants » pour obtenir leur « pacification » et « rétablir la paix » ; à l'importance centrale d'un recours maitrisé à la force militaire ; au rôle du chef militaire dans la conquête de cœurs : Pennequin dispose selon le récit de Pavie d'« une véritable puissance d'attraction sur les indigènes dont il gagnait le cœur au premier contact[13] », en somme un véritable « maître des cœurs[14] ». Plus généralement, l'exotisme orientaliste qui imprègne la production actuelle sur la contre-insurrection en « milieu tribal » est indéniablement présent dans le roman, notamment dans son appréhension de l'« âme indigène », du « cœur du peuple » et des « populations sauvages ou demi-civilisées »[15].

Même en entrant dans les détails des pratiques sociales et des croyances qui les conditionnent telles que décrites par le texte, le lecteur contemporain ne pourra pas s'empêcher d'être troublé par l'inévitable impression de « déjà-vu » (ou de « déjà-lu »). On notera ainsi l'idée que l'opposition armée, ici celle de la « race de guerriers » des montagnes des « douze cantons », peut et doit être « retournée » : « la continuation de leur résistance me rend malheureux. Quelle joie j'aurais lors

9. Pierre Brocheux et Daniel Hernery voient cependant dans cette préface de Clemenceau l'une des preuves que le discours « anticolonial » des radicaux ne remettait pas en question le projet colonial, ni même les idées racialistes qui sous-tendaient cette dernière, mais uniquement les méthodes et les priorités des républicains opportunistes. Voir : Pierre Brocheux, Daniel Hernery, *op. cit.,* 2009, p. 41.

10. Voir l'introduction d'André Masson à l'édition de 1947.

11. Pourquoi Pavie n'est-il jamais mentionné dans cette historiographie des doctrines contre-insurrectionnelles ? Est-ce parce qu'il serait politiquement malaisé d'associer l'expression à des guerres coloniales et des campagnes de « pacification coloniale » plutôt qu'à des guerres de décolonisation ? Une des raisons de cette élision de l'œuvre de Pavie de la mémoire institutionnelle militaire est peut-être que dans sa réédition de 1995, le titre du livre fut changé pour *Au pays des millions d'éléphants* (traduction de Lan Xang) mais, certainement plus important encore, cet homme était de son temps considéré par les états-majors comme trop atypique au regard de la carrière militaire pour ne pas être évincé au profit des maréchaux Lyautey, son ami, et Gallieni.

12. Général Vincent Desportes, *La Guerre probable, penser autrement,* Paris, Economica, 2008, p. 136.

13. Auguste Pavie, *op. cit.*, p. 356.

14. *Ibid.*, p. 319.

15. Sur les ressorts coloniaux du discours contre-insurrectionnel sur les révoltes paysannes et, de manière générale, sur les populations indigènes voir : Ranajit Guha, « The Prose of Counter-Insurgency », in Ranajit Guha (dir.) *Subaltern Studies II*, Delhi, Oxford University Press, 1983, pp. 45-84.

de ma présence sur leur territoire si je les trouvais pressées en enfants soumis de la France ![16] ». Le combat armé est alors présenté, comme dans la contre-insurrection contemporaine, comme un des facteurs préparant le « retournement » futur des « insurgés »[17]. Les principes du quadrillage militaire et du recours à des milices « indigènes » y sont également affirmés. Même la difficulté de gagner militairement sur les pavillons noirs retranchés dans les montagnes frontalières du Tran-Ninh pourrait nous rappeler l'Afghanistan lorsque Pavie évoque les négociations politiques menées afin de les faire repartir en Chine :

> « Agir comme on fit avec l'adversaire qui, se voyant faible, accepta en hâte un accord sauveur, c'était la sagesse. […] De fortes colonnes purgeraient sans doute le pays des bandes, mais celui qui sait ce que peut coûter un pareil effort […] ne saurait l'admettre […] Nous ne devons pas, sans des motifs graves, verser notre sang […] c'est nuire au prestige, car ces ennemis nous jugent à ce point, de ne pas compter les pertes qu'ils font, mais les nôtres seules[18]. »

Bien sûr, le parallélisme, même apparent, ne doit pas être exagéré. La violence armée et les combats sont largement absents du récit de Pavie. Par ailleurs, le paternalisme infantilisant où tout est affaire d'amour paternel et de liens de filiation semble parfaitement désuet, notamment lorsque l'auteur nous dit à propos des habitants des pays Lao : « leur sérénité, leur simplicité naïve et touchante augmentent ma hâte de leur être utile, me font les aimer comme ils le désirent, paternellement[19] » ; ce à quoi les futurs colonisés répondent après que Pavie ait réussi à faire libérer les fils de Déo van Seng des mains des Siamois : « nos cœurs sont petits, mais le vôtre est grand. Votre bonne action nous rend notre enfant et nous donne un père : c'est double bonheur ![20] ». De même le ton sentimentaliste peut aujourd'hui sembler suspect. Ainsi, un des fils de Deo van Seng y affirme à Pavie : « tout ce que vous fîtes pour tirer mes frères des mains des Siamois me fait vous aimer […] [et] m'amène à m'offrir à vous pour toujours ; où vous le voudrez, je voudrai vous suivre, voulez-vous de moi[21] ? ». De manière plus générale, la supériorité bienveillante de l'Européen sur les « Indigènes » y est présentée sous l'angle d'une évidence partagée qui ne pourrait aujourd'hui que susciter critique et désapprobation : « ils idéalisent le rôle de la France dans leur pays Thaï, et ils se demandent comment ils feront pour hausser leurs cœurs jusqu'aux cœurs français[22] ».

Le texte en tant que tel peut être analysé de différentes manières non mutuellement exclusives les unes des autres. On peut d'abord le considérer comme un « roman vrai » selon la définition canonique de l'histoire donnée par Paul Veyne[23], mais cette définition s'applique en réalité mal à ce qui reste un discours d'acteur[24]. Il peut ensuite être lu comme les mémoires ou les notes adressées au Quai d'Orsay d'un explorateur colonial, et donc comme document historique. On peut également y voir une œuvre de « propagande », certainement déconnectée de la réalité de la colonisation[25], mais fermement

16. Auguste Pavie, *op. cit.*, p. 210.

17. « J'exprime qu'il faut bien qu'on croie à la foi de ceux qui, se soumettant, voudront nous servir avec le courage mis à nous combattre. De bons procédés basés sur l'estime, qu'au cours de la lutte ils ont inspirés à tous nos soldats, les attacheront à notre régime », *ibid.*, p. 251.

18. *Ibid.*, p. 313.

19. *Ibid.*, p. 248.

20. *Ibid.*, p. 247.

21. *Ibid.*, pp. 327-328.

22. *Ibid.*, p. 266.

23. Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 10.

24. Il s'agit d'un discours d'acteur rétrospectif ou « en temps réel » selon que l'on considère le texte avant tout comme « mémoires » ou avant tout comme compilation d'extraits de journal de marche.

25. Quid du quasi-esclavage des *coolies* au Tonkin dans les années 1880 ou de la répression dans le protectorat de l'Annam ? Voir : Charles Fourniau, « Colonial Wars before 1914. The Case of France in Indochina », in J. A. de Moor, H. L. Wesseling (dirs), *Imperialism and War. Essays on Colonial Wars in Asia and Africa*, Leiden, E.J. Brill, 1989, pp. 72-85 ; David L. Anderson, *The Vietnam War*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005 (voir chapitre 1 « Causes : colonialism and containment »).

ancrée dans les luttes politiques de son temps puisqu'il viserait – selon cette lecture – à convaincre une opinion française réticente des bienfaits du projet colonial (ce qui éclairerait le choix de Clemenceau pour écrire la préface). Enfin, il peut être abordé comme récit sentimental et exalté dont l'exotisme fasciné dissimule mal les parallèles constants entre « pénétration coloniale » et fantasmagorie de la conquête amoureuse[26], cela en dépit du paternalisme, de la fraternité et autre liens de filiation. Quelle qu'en soit la lecture, on n'aurait pas de mal à établir des parallèles avec les discours autour de la contre-insurrection contemporaine en Irak ou en Afghanistan.

Mais tel n'est pas l'objectif de ce travail. Nous aimerions ici au contraire prendre au sérieux l'idée de Michel Foucault selon laquelle la « vraie histoire », celle qu'il dit tirer de sa lecture de Nietzsche et qu'il considère être au fondement de sa généalogie, doit s'opposer au « déploiement métahistorique des significations », abandonner les perspectives téléologiques et refuser la quête des causes premières et des fins dernières. Le généalogiste se doit au contraire de révéler que « derrière les choses il y a 'tout autre chose' : non point leur secret essentiel et sans date, mais le secret qu'elles sont sans essence[27] ». En d'autres termes, les énoncés n'ont pas d'origine, ni de sens caché dont la pureté originelle permettrait de comprendre la signification véritable de ses utilisations ultérieures. Plutôt que de rechercher l'*origine* des choses, le généalogiste trouvera des petits hasards et des éléments disparates être au *commencement* de celles-ci. Il révèlera que la *provenance* des énoncés et des idées est plurielle, discordante, sujette à de nombreuses interprétations et transformations. Il montrera comment les énoncés *émergent* de rapports de force qui interdisent de ne les comprendre qu'à partir d'un seul lieu. Mais comment écrire une histoire au long cours tout en s'efforçant de mettre l'accent sur la singularité des événements, le caractère disparate des provenances, la contingence des choses, l'hétérogénéité des significations ? Quels sens peut-on, dans cette perspective, donner à la généalogie coloniale des doctrines utilisées par les militaires occidentaux dans certaines des « opérations extérieures » contemporaines ? Si l'on replace cette méthode généalogique dans le cadre de notre perspective de sciences sociales, et en assumant donc que nous ferons nécessairement violence à la pensée de Foucault, que peut-on en retenir et pourquoi serait-ce pertinent pour ce que nous essaierons de faire ?

Nous donnerons trois réponses à ces questions. D'abord, la généalogie doit ici permettre de montrer que l'idée de la « conquête des cœurs » se déploie à des échelles temporelles multiples, différentes et irréductibles l'une à l'autre : le temps de la tactique militaire, de l'expansion coloniale, de la transformation de l'art de gouverner, de formation des États, etc. Ces échelles, il faut les mettre à jour, les départager et les mettre en tension. La généalogie doit donc permettre de rendre à la « vraie histoire » l'importance qu'elle doit avoir pour l'analyse du temps présent, et ce, par delà les fausses continuités rétrospectives. Ensuite, la généalogie doit permettre de jeter le doute sur les discours de vérité et de remettre les fausses évidences en question. Discours contre-insurrectionnel et enrôlement des sciences sociales dans l'effort de guerre sont toujours allés de pair[28]. Dans ce contexte, la corrélation entre pacification et impératif de « gagner les cœurs et les esprits » a souvent été présentée comme ayant une valeur axiomatique en sciences sociales, comme traduisant une vérité transhistorique[29] ayant

26. Sur le même type de parallèles, dans un autre contexte colonial, voir : Raphaëlle Branche, « Être soldat en Algérie face à un ennemi de l'autre sexe », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, tome 109, n°2, 2002, pp. 143-148.

27. Michel Foucault, « Nietzsche, la généalogie et l'histoire », *Dits et Écrits*, tome I (1954-1975), Paris, Gallimard 1994 [1971], pp. 1004-1042.

28. Michael E. Latham, *Modernization as Ideology : American Social Science and "Nation Building" in the Kennedy Era*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000 ; Pinar Bilgin, Morton Kaplan, « Historicising Representations of "Failed States". Beyond the Cold War Annexation of the Social Sciences? », *Third World Quarterly*, vol. 3, n°1, pp. 55-80 ; Montgomery McFate, « Anthropology and Counterinsurgency : The Strange Story of their Curious Relationship », *Military Review*, mars-avril 2005, pp. 24-38 ; Christophe Wasinski, « CounterPunch contre Counterinsurgency. Plagiat et contestation anthropologique à propos du nouveau manuel contre-insurrectionnel des forces armées américaines », *Cultures & Conflits*, n°71, automne 2008, pp. 133-149.

29. Ce type de lecture se trouve également du côté des détracteurs du « hearts and minds » favorables à une approche plus musclée ; voir : Andrew J. Birtle, « Persuasion and Coercion in Counterinsurgency Warfare », *Military Review*, juillet-août 2008, pp. 45-53. Pour une tentative de critique de ces approches déhistoricisées voir : Christian Olsson, « Répression et 'radicalisation violente' : une perspective relationnelle sur l'usage de la force dans les opérations extérieures de 'pacification' », in Sébastien Schehr, Myriam Klinger (dirs), *Lectures du conflit*, Strasbourg, Néothèque, 2011, pp. 129-148.

« fait ses preuves » dans nombre de campagnes militaires. Une généalogie doit permettre de montrer que la formule de la « conquête des cœurs et des esprits » n'a pas une essence fixe, n'est pas réductible à un quelconque concept ou « loi » de sciences sociales, et n'est que la reformulation imagée d'un ensemble de pratiques dispersées, hétérogènes, disparates. Enfin, la généalogie doit permettre de resituer l'énoncé « des cœurs et des esprits » dans l'espace élargi de discours, de textes et de pratiques, espace toujours évolutif, dans lequel il prend sens. Ce n'est qu'à cette condition que l'on peut poser la question des continuités agissantes véhiculées par les énoncés et mises à jour par la généalogie, question que Foucault lui-même n'a jamais abandonnée en dépit de son insistance sur les ruptures et les renversements. Dans le contexte de cet article, cela nous conduira donc à nous demander dans quelle mesure on peut parler d'un « legs colonial[30] » à propos des pratiques et des discours militaires relatifs aux opérations extérieures de « pacification ».

L'exercice rapide de relecture du livre de Pavie à l'aune du temps présent n'aura pas été uniquement ludique. Elle a révélé des continuités discursives au travers de la référence, dans les discours sur la « pacification » de « populations étrangères », à la « conquête des cœurs », à l'impératif de « gagner les cœurs et les esprits ». Elle aura ainsi permis de poser les conditions à partir desquelles on peut soulever la question des discontinuités, des éventuelles ruptures ou des glissements subreptices de sens. Sur le plan empirique, nous nous intéresserons aux trajectoires coloniales française, britannique et américaine parce que ce sont les trois États occidentaux entre lesquels la circulation et les échanges d'énoncés « contre-insurrectionnels » ont été les plus soutenus, réguliers et durables[31]. Dans l'espace imparti à ce papier, nous nous bornerons à brosser à grands traits les évolutions et les transformations qui nous semblent significatives à cet égard. Nous tenterons ainsi d'identifier les grands « moments » qui nous paraissent avoir marqué les usages sociaux et les significations de l'énoncé depuis la fin du XIX^{e} siècle. À titre de précaution, il est ici important de souligner que nous sommes tout à fait conscients du fait que nous n'apprendrons rien ici à l'historien de la colonisation ou au spécialiste des doctrines de contre-insurrection. Même le lecteur peu familier de notre champ d'investigation empirique n'y retrouvera probablement pas trace des « grands auteurs » ou des « événements incontournables » en la matière. En effet, l'objectif n'est pas ici de faire une « description épaisse » d'une histoire complexe ou même d'en faire une présentation synthétique. Il est uniquement de souligner un certain nombre de points qui nous semblent importants du point de vue de la généalogie que nous voulons établir.

Ce travail sera structuré en cinq parties. Après avoir précisé notre approche des « commencements », « provenances » et « émergences »[32] de l'énoncé (I), nous porterons rapidement l'attention sur deux « moments » : celui de la « pacification coloniale » ou « police impériale » du tournant du XX^{e} siècle d'abord (II), celui des guerres de décolonisation et de la « contre-insurrection de guerre froide » ensuite (III). Cela permettra d'aborder les continuités coloniales qui traversent le discours contre-insurrectionnel contemporain sur « les cœurs et les esprits » (IV) ainsi que ses transformations et ses ruptures (V).

30. Sur cette notion, voir notamment : Jean-François Bayart, *Les Études postcoloniales, un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010 ; Romain Bertrand, « Les sciences sociales et le 'moment colonial' : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de recherche,* n°18, juin 2006.

31. Notons toutefois qu'historiens et politicologues ont bien montré que l'espace de diffusion et de circulation de ces énoncés contre-insurrectionnels est bien plus étendu. Voir notamment : Gabriel Peries, « La doctrine française de la 'guerre révolutionnaire' : Indochine, Algérie, Argentine, Rwanda, Trajets d'une hypothèse », Mémoire de HDR, 2006 ; Christophe Wasinski, « La volonté de réprimer. Généalogie transnationale de la contre-insurrection », *Cultures & Conflits*, n°79-80, automne-hiver 2010, pp. 161-180.

32. Nous reprenons ici les termes proposés par Foucault pour ne pas tomber dans la recherche d'un « point d'origine » qui, d'après l'auteur, relèverait de la mystification. Michel Foucault, « Nietzsche, la généalogie et l'histoire », *op. cit.*

I. Généalogie « des cœurs et des esprits » : pour en finir avec la question des origines

Dans le contexte des guerres d'Afghanistan et d'Irak, une production pléthorique d'articles et d'ouvrages sur la contre-insurrection attribue le principe axiomatique de la « conquête des cœurs et des esprits » à Sir Gerald W. R. Templer, le Haut Commissaire et Field Marshal britannique pendant la campagne contre-insurrectionnelle dans la colonie de Malaya (1948-1960). Celui-ci aurait en effet en 1952 affirmé : « La réponse ne se trouve pas dans l'envoi de soldats supplémentaires dans la jungle, mais dans les cœurs et les esprits de la population[33] ». Est-ce à dire que l'origine de ce principe se trouve dans l'esprit de Templer ? Aucunement. Margery Perham, théoricienne britannique de l'*indirect rule*, aurait déjà évoqué en 1931, à propos des colonisés, l'importance d'« atteindre leurs cœurs et leurs volontés[34] ». En remontant encore le fil du temps, on retrouve trace de l'expression dans les correspondances des soldats britanniques engagés dans la « pacification » des « tribus rebelles » (*restive tribes*) le long de la *north-western frontier* du Raj[35] au tournant du siècle dernier[36]. En effet, dans une lettre datée du 19 avril 1891, le colonel Sir Robert G. Sandeman, « héros » de la seconde guerre d'Afghanistan de 1878 et « pacificateur » des tribus baloutches[37] et dans une moindre mesure pashtounes, écrit : « Pour emporter le succès sur cette frontière, un homme doit s'occuper des cœurs et des esprits de la population et pas seulement de ses peurs […] J'ai aidé des hommes à mener une vie tranquille et paisible dans ce monde glorieux dans lequel nous vivons[38] ». Plus d'un siècle plus tard et à quelques centaines de kilomètres de là, les militaires britanniques de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) en Afghanistan allaient prononcer cette même phrase sans même, pour l'écrasante majorité, avoir entendu parler du dit colonel.

Mais le débat ne s'arrête pas là. Aux États-Unis, il n'est pas rare que la paternité de cet énoncé érigé en doctrine soit attribuée au président Lyndon B. Johnson qui l'aurait introduit dans le vocabulaire de la contre-insurrection par le biais d'une série de discours tenus entre 1964 et 1968 sur la guerre du Vietnam. Il utilisait parfois la formule inversée « esprits et cœurs » qu'il aurait reprise d'une lettre de John Adams, un des artisans de la révolution américaine contre l'Empire britannique et second président des États-Unis. En effet, ce dernier écrivait en 1818 à propos de la guerre d'indépendance américaine : « Que voulons-nous dire par révolution américaine ? Parlons-nous de la guerre américaine ? La révolution a eu lieu avant la guerre. La révolution était dans les esprits et les cœurs du peuple, un changement dans leurs sentiments religieux quant à leurs obligations et devoirs[39] ». Cette interprétation de la paternité de l'expression nous rappelle utilement qu'outre-Atlantique, la pensée politique sur « l'insurrection » et l'utilisation de la notion d'« insurgé » a d'abord été apposée aux « pères fondateurs » avant d'être

33. « The answer lies not in pouring more troops into the jungle, but in the hearts and minds of the people ». Voir notamment : Paul Dixon « 'Hearts and Minds ?' British Counter-Insurgency from Malaya to Iraq », *Journal of Strategic Studies*, vol.3, n°3, pp. 361-362. Les citations en anglais ont été traduites par nos soins.

34. Véronique Dimier, *Le Gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2004, p. 96.

35. Le Raj britannique est la dénomination non officielle de la période de domination britannique du sous-continent indien (de la fin XVIII[e] siècle à 1947), et par extension de la zone géographique s'étendant sur les pays suivants : Inde, Pakistan, Sri Lanka, Bangladesh et Birmanie.

36. Thomas R. Mockaitis, *British Counterinsurgency: 1919-1960,* Londres, Macmillan, 1990 ; Christian Tripodi, *Edge of Empire. The British Political Officer and British Tribal Control on the Western Frontiers of India 1877-1947*, Londres, Ashgate, 2011.

37. Il fut gouverneur général du Baloutchistan de 1877 jusqu'à sa mort en 1892.

38. « *To be successful on this frontier a man has to deal with the hearts and minds of the people, and not only with their fears […] I have helped men to lead a quiet and peaceful life in this glorious world of ours* » ; Thomas Henry Thornton, *Colonel Sir Thomas Sandeman, His Life and Word on Our Indian Frontier. A memoire with selections from his correspondance and official writings*, Londres, John Murray, Albemarle Street, 1895.

39. « *What do we mean by the American Revolution? Do we mean the American war? The Revolution was effected before the war commenced. The Revolution was in the minds and hearts of the people, a change in their religious sentiments of their duties and obligations* ». « John Adams, Letter to Hezekiah Niles on the American Revolution, 13th of February 1818, Excerpts », *National Humanities Center Resource Toolbox. Making the Revolution : America, 1763-1791* (http://nationalhumanitiescenter.org/pds/makingrev/crisis/text9/adamsnilesletter.pdf, consulté en octobre 2011).

appliquée aux ennemis des États-Unis, aux Philippines, en Amérique centrale ou, aujourd'hui, en Afghanistan. Où se trouve donc l'origine de cette expression ? À en croire les nombreuses publications sur le « *hearts and minds approach* », l'enjeu semble être de taille ; comme si celui qui aurait le premier prononcé la phrase aurait *ipso facto* trouvé le graal de la « véritable contre-insurrection »…

Revenons-ici un peu en arrière. L'expression aujourd'hui la plus fréquente dans les guerres d'Afghanistan et d'Irak est « gagner les cœurs et les esprits » ou « la bataille pour les cœurs et les esprits » des populations, une formulation qui met en évidence un objectif stratégique mais qui évoque également les actions entreprises pour arriver à cette fin. Sandeman parlait en 1891 « des cœurs et des esprits ». Mais la citation de John Adams, évoquant « les esprits et les cœurs », lui est antérieure de plus de 70 ans. La question qui se poserait alors à celui qui voudrait trouver l'origine de cet énoncé est de savoir si l'inversion de l'ordre des mots fait une différence ou non. En réalité, on pourrait considérer que cela importe peu puisqu'à la fois Templer, Sandeman et Adams font l'impasse sur le verbe « gagner » qui est pourtant fondamental. Cette idée de pouvoir gagner, de pouvoir emporter la victoire militaire par un travail sur les représentations et les croyances des habitants de contrées éloignées est centrale pour qui veut comprendre les doctrines de la contre-insurrection contemporaines. Or cette idée de « *winning hearts and minds* », très fréquente pendant la guerre du Vietnam, semble directement renvoyer à la « conquête des cœurs » d'Auguste Pavie si ce n'est que le verbe « gagner » a l'avantage sur celui de « conquérir » de faire oublier l'origine coloniale de l'expression. Mais pour démontrer que « conquérir les cœurs » constitue la forme originelle et le socle primitif sur lequel les discours contemporains ont été construits, il faudrait pouvoir affirmer que cette formule est antérieure à toutes les autres. Or, cela est très difficile dans la mesure où l'expression « gagner les cœurs » avait déjà été utilisée en 1929 par Georges Hardy, alors directeur de l'École coloniale formant les cadres de l'administration coloniale française, et donc bien avant les décolonisations[40]. Par ailleurs, avant Hardy, le général Pennequin avait en 1911 affirmé à propos de l'Indochine : « nous avons conquis l'Indochine, nous l'avons pacifié mais nous n'avons pas gagné les âmes […] il y a toujours des vainqueurs et des vaincus[41] ». Toujours ce verbe « gagner » donc. Mais le fait d'ajouter « esprits » à « cœurs » ou « âmes » ne fait-il pas toute la différence, notamment en permettant de dépasser le sentimentalisme suranné de Pavie ? Plus généralement, « les cœurs et les esprits », lorsqu'on y réfléchit, n'est-ce pas une expression générique que l'on utilise dans le langage quotidien et dont l'origine sera forcément évanescente ?

On le voit, il est aussi vain de chercher l'origine de l'expression qu'il l'est de fixer et de figer son « vrai » sens. En effet, d'une part « l'invention » de ces formules plurielles se perd dans les limbes de l'histoire, d'autre part leur sens même est ambigu : que ce soit pour Sandeman, Pavie, Pennequin ou Templer, il s'agit à la fois (mais à des degrés différents) d'une justification d'un certain type de pratiques coloniales – plus ou moins fondées sur la persuasion, la conviction, l'éducation – et d'une critique interne à l'adresse d'autres types de pratiques coloniales, en particulier ici celles considérées comme « excessivement » coercitives. La formule révèle ainsi l'existence d'un espace de luttes et de controverses autour des « bonnes pratiques » coloniales plutôt qu'un consensus autour d'une interprétation figée de ces pratiques et, partant, des énoncés en question.

Ce que l'on peut noter toutefois est qu'il semble y avoir au tournant du XX^{e} siècle la densification d'un espace dans lequel le fait colonial est saisi, tant par des administrateurs civils que par les armées coloniales, au travers de la référence aux cœurs, aux esprits, aux âmes ou à la volonté des peuples indigènes, à la possibilité de les conquérir ou de les gagner, cela dans un esprit largement empreint de paternalisme et de « pastoralisme[42] ». C'est ce type bien précis de discours auquel nous nous intéresserons. Il est à cette époque clairement lié au fait colonial. On ne le retrouve pas dans

40. Voir notamment Véronique Dimier, « Le Commandant de cercle : un 'expert' en administration coloniale, un 'spécialiste' de l'indigène ? », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°10, 2004, pp. 39-57.

41. Marguerite Guyon de Chemilly, Asie *du Sud-Est : la décolonisation britannique et française*. *Étude comparative*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 236.

42. Au sens de la pastorale chrétienne analysée par Michel Foucault. Voir : Michel Foucault, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Gallimard, 2004.

le contexte d'autres types de missions militaires[43]. Ce qui est intéressant n'est pas qu'un individu utilise ces expressions avant tel autre, mais le fait que la circulation, la répétition, la redéfinition, la reformulation, voire la contestation ou la subversion de l'expression créent un maillage discursif qui enserre le discours colonial britannique et français au tournant du XX^e^ siècle[44]. Il se déploie à l'échelle transnationale, du moins au sens où il semble y avoir une circulation d'énoncés et de pratiques entre puissances coloniales. Ces échanges passent par un certain nombre de vecteurs, notamment mis en évidence par Véronique Dimier pour ce qui concerne les relations franco-britanniques, et participent d'un mouvement de construction d'une science coloniale comparée : des cours d'été, des conférences, des groupes d'étude conjoints, des visites réciproques dans les colonies et, après la Grande Guerre, le comité des mandats de la Société des Nations (SDN). Cela est important parce que cela crée un espace dans lequel les représentants des puissances coloniales, à commencer par la France et le Royaume-Uni, doivent justifier leurs pratiques par rapport à un certain nombre de normes et échangent des « bonnes pratiques » ainsi que des formules, dont celle de la « conquête des cœurs »[45].

Nous nous intéresserons aux conditions de possibilité de ces énoncés. Plus exactement, nous essaierons d'identifier qu'est-ce qui, dans les pratiques et les discours spécifiquement militaires, vient à la fois préfigurer, permettre, accompagner et refléter cette diffusion plus large du *leitmotiv* « des cœurs et des esprits ». En effet, même si à bien des égards il s'agit d'abord d'un slogan, il n'en reste pas moins que celui-ci est intimement lié aux pratiques coloniales du tournant du XX^e^ siècle.

Dans l'introduction, nous avons mis en exergue des éléments de continuité discursive entre les discours sur la « pacification coloniale » du début du XX^e^ siècle et celles, actuelles, sur la « contre-insurrection » en Irak et en Afghanistan, et plus largement sur les opérations extérieures post-guerre froide. Un certain nombre d'auteur ont souligné ces mêmes éléments de continuité coloniale, tant en ce qui concerne les opérations extérieures[46] qu'en ce qui concerne les pratiques de sécurité intérieure[47]. Étant entendu que continuité et transformation ne s'opposent pas, il convient alors d'analyser la nature de ces « continuités relatives[48] » ainsi que les vecteurs et les ruptures qui les structurent. En analysant la séquence historique qui va des expériences coloniales jusqu'à l'époque contemporaine, nous insisterons sur les continuités historiques ainsi que sur les lignes d'hétérogénéité. Nous nous garderons d'analyser ces continuités comme un tout monolithique. Elles obéissent à des logiques diverses. On a parfois un réemploi ou une réécriture manifestement consciente de textes anciens, ce que révèlent notes de bas de page ou entretiens. Mais plus fréquemment l'énoncé « des cœurs et des esprits », né d'un certain contexte historique, devient un véritable discours d'institution. Dans ce cas, les militaires reproduisent ce *leitmotiv* alors même que ce contexte n'est plus et cela sans connaître les courroies de transmission ou les connotations passées de l'expression. Comme par un phénomène de rémanence institutionnelle,

43. Pour une analyse dégageant les spécificités coloniales de la « conquête des âmes » (en français dans le texte), montrant comment elle se distingue des autres types de guerres, voir : H. L. Wesseling, « Colonial Wars. An introduction », in J. A. de Moor, H. L. Wesseling, *op. cit.* On notera toutefois que Wesseling distingue, à la fin du XIX^e^ siècle, une « British approach » fondée sur la contre-guérilla coercitive (*small wars*) d'une « French approach » en termes de « conquête des âmes », en particulier en Asie du Sud-Est. Mais au vu de la littérature sur les pratiques militaires françaises dans la région, cette distinction nous paraît très contestable. Voir notamment : Charles Fourniau, *op. cit.*, pp. 72-85.

44. Sur la manière dont un maillage discursif donne corps au un sens commun stratégique à l'échelle transnationale voir : Christophe Wasinski, *Rendre la guerre possible – La construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.

45. Véronique Dimier, « Le discours idéologique de la méthode coloniale chez les Français et les Britanniques de l'entre-deux-guerres à la décolonisation (1920-1960) », Bordeaux, CEAN, travaux et documents, n°58-59, 1998.

46. Thomas R. Mockaitis, « From Counterinsurgency to Peace Enforcement : New Names for Old Games? », in Erwin A. Schmidl, *Peace Operations between Peace and War,* Londres, Frank Cass, 2000, pp. 21-36 ; Bernard Boene, « The Armed Forces' 'New' Missions: A European View », *The Tocqueville Review,* vol. 16, n°1, 1995, pp. 145-165 ; Thierry Paulmier, « Les opérations de maintien de la paix : l'incertitude sur les nouvelles missions de l'armée française », *Les Champs de Mars*, n°3, 1998, pp. 89-106 ; Pascal Brouillet, « Les 'nouvelles missions' au regard de l'histoire », *Les Champs de Mars,* n°11, 2002, pp. 89-98.

47. Sylvain Laurens, « L'immigration : une affaire d'États. Conversions des regards sur les migrations algériennes (1961-1973) », Cultures & Conflits, n°69, 2008, pp. 33-53 ; Mathieu Rigouste, « L'Ennemi intérieur. De la guerre coloniale au contrôle sécuritaire », *Cultures & Conflits*, n°67, automne 2007, pp. 157-174 ; Sylvie Thénault, « L'État d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », *Le Mouvement social*, n°218, 2007, pp. 63-78.

48. Nous empruntons cette « thèse de la continuité relative » à Bernard Boene, *op. cit*.

l'énoncé devient une trace constamment réactualisée ; cela sans pour autant que les textes anciens soient fréquentés par ceux-là mêmes qui le reprennent. Enfin, dans l'évolution de long terme des institutions militaires, ces continuités font partie d'une « filiation » qui – au-delà des dimensions impersonnelles de la mémoire institutionnelle – est aussi le fruit de trajectoires individuelles, de rencontres, de « petits hasards » et d'une multitude d'axes de probabilité qui s'entrecroisent. Le récit de ces continuités n'empêche ainsi pas le fait que d'autres lignes de continuité puissent être mises en évidence. Cependant, nous suivrons ici un « fil » parmi tant d'autres qui forment le tissu social et historique des opérations militaires contemporaines. Ce « fil », nous essaierons de le suivre – depuis ses premiers linéaments jusqu'à aujourd'hui – en montrant comment il change, comment il rencontre d'autres « fils », mais toujours en maintenant le regard sur celui-ci en particulier afin d'éviter de tous les entremêler.

L'histoire en tant que récit traitant du passé est une construction intellectuelle. Elle se nourrit toutefois d'événements et d'évolutions réels. Si ces derniers contraignent le contenu du récit, ils n'en tolèrent pas moins une multiplicité de récits. Cela ne signifie pas que notre analyse est arbitraire, bien au contraire. Cependant, elle est partielle au sens où elle n'épuise pas tout ce que l'on aurait pu dire sur notre objet. Sa raison d'être est d'éclairer le problème particulier qui est le nôtre, à savoir les modalités d'émergence d'un répertoire spécifique de pacification militaire de populations en externe, c'est-à-dire à l'extérieur des frontières nationales ou métropolitaines. Il ne s'agit donc pas d'analyser ou de comparer l'histoire militaire des États qui nous intéressent. Il ne s'agit pas davantage de retracer la genèse de l'ensemble hétérogène et composite de pratiques militaires constitutives de la « contre-insurrection » contemporaine. Dans l'espace imparti à cet article et au risque d'un schématisme excessif, nous n'aurons pas d'autre ambition que de présenter les grandes lignes de continuité et de rupture par lesquelles « pacification coloniale » et « contre-insurrection contemporaine » semblent se rejoindre tout en s'opposant. Bien sûr, cette perpétuation n'est pas un phénomène homogène : elle devra être analysée de manière différenciée selon les trajectoires nationales. Il faudra donc également prendre garde à ne pas tomber dans l'écueil de l'homogénéisation d'approches « nationales » qui sont toujours résolument hétérogènes.

II. Les premiers linéaments : le moment de la pacification coloniale entre « gouvernement » et « assujettissement »

Pour mieux comprendre l'émergence des discours sur la « conquête des cœurs » ou « les cœurs et les esprits », tels qu'utilisés par les militaires, il importe de revenir sur leur commune origine coloniale. Il ne s'agit pas ici de revenir sur le débat historiographique et politique entre ceux qui considèrent que l'essence de la colonisation est la violence et la guerre et ceux qui y voient un « processus à deux temps », violent d'abord, modernisateur voire bienveillant, par la suite[49]. En effet, les guerres de conquête et la violence de l'exploitation ont largement coexisté avec le discours sur « la mission civilisatrice », les deux étant en partie liés. Cependant, force est de constater que l'énoncé n'est pas réductible à la « mission civilisatrice », celle-ci se passant ostentatoirement de tout assentiment des peuples « sauvages ». « Conquérir les cœurs » des Indigènes, c'est certes les maintenir dans un rôle essentiellement passif ; mais c'est aussi, du moins en apparence, donner une certaine importance à leur consentement[50]. Il ne s'agit donc pas du discours du début du XX^{e} siècle refusant toute faculté de jugement aux « Indigènes ». Il s'agit davantage du discours du début du XX^{e} siècle, celui de la « pacification coloniale » d'abord, celui de l'*indirect rule*, des *native policies* et de la « politique indigène » par la suite[51]. Il importe alors de mettre

49. Sur ce débat, voir : Romain Bertrand, *op. cit.*, p. 4 ; Raphaëlle Branche, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Trac*és, n°19, 2010, pp. 29-42.

50. C'est l'idée qu'« il faut gouverner avec le mandarin et non contre le mandarin ». Cette phrase, souvent attribuée à Lyautey, aurait initialement été prononcée par Jean-Marie de Lanessan. Voir : Yves de Boisboissel, *À l'ombre de Lyautey*, Paris, L'Harmattan, 1953, p. 271.

51. *Indirect rule* désigne la politique théorisée par Frederick Dugard dans les années 1920 à partir de son expérience en tant que

en évidence les conditions desquelles ce discours va émerger au début du siècle dernier. Nous essaierons de le faire en peignant à grands traits le tableau des éléments qui nous semblent de ce point de vue importants dans les trajectoires coloniales française, britannique et américaine.

Dans le cas français, la « conquête » de l'Algérie par l'Armée d'Afrique à partir de 1830 – pour ne s'arrêter que sur cet exemple emblématique – s'était d'abord inspirée des pratiques napoléoniennes de lutte contre la guérilla espagnole, notamment au travers du maréchal Bugeaud qui participa aux deux « campagnes ». Pour Bugeaud, l'objectif de la colonisation militaire se réduit dans un premier temps à l'assujettissement des « Indigènes » par des pratiques s'assimilant à une simple politique de répression punitive collective et d'éradication de l'ennemi. Les seules innovations sont alors d'ordre technique, notamment au travers des « colonnes légères et mobiles » permettant de sillonner de vastes territoires. En outre, la tactique de la *razzia* développée par l'armée se présente volontiers comme une adaptation aux tactiques et à la culture indigènes[52], mais elle est en réalité une simple pratique de « terreur » consistant à affamer les populations « rebelles » et au besoin à les « enfumer » dans des grottes[53], pratiques qui suscitent des critiques acerbes en métropole.

L'objectif va cependant progressivement changer, notamment dans un contexte où il apparaît que les campagnes purement « guerrières » ne permettent pas de venir « à bout » des révoltes[54] : « un pays n'est pas pacifié quand une opération militaire y a décimé les habitants et courbé toutes les têtes sous la terreur […] Le premier effroi calmé, il germera dans la masse des ferments de révolte […] Tout au moins il restera dans les esprits une méfiance instinctive, qu'il faut à tout prix calmer[55] ». Cette transformation se voit notamment au travers des « bureaux arabes », ces structures administratives mises en place à partir des années 1830, dans les zones rurales. Elles vont considérablement évoluer jusqu'en 1870. En effet, alors que leur objectif initial était le recueil de renseignement nécessaire à la guerre contre les villages insoumis, de recenser la population, de percevoir l'impôt, d'assurer la police, de dispenser la justice et de redistribuer des terres arables aux colons européens, l'objectif va progressivement évoluer. Dans un contexte historique marqué sur le plan économique par les idées du paternalisme industriel et sur le plan politique par la « politique arabe » de Napoléon III, les nouveaux objectifs impliquent l'administration des Indigènes, leur sédentarisation, l'organisation de la vie économique, et cela sans pour autant se départir des pouvoirs de répression élargis[56]. Cette nouvelle constellation de pratiques allait rapidement faire l'objet d'un certain type de discours. Il importe d'en comprendre les raisons.

Les méthodes de Bugeaud, les « enfumages » par villages entiers et autres massacres de masse avaient nui à l'image du soldat colonial en métropole. En outre, la réintroduction de la conscription en 1870, la priorité donnée à la revanche contre l'Allemagne, ainsi que la volonté à Paris de renforcer le pouvoir civil dans les colonies menaçaient la spécificité et l'autonomie de l'armée coloniale[57]. C'est dans

Haut Commissaire britannique au Nigeria septentrional. Cette politique consiste à intégrer des « autochtones » aux échelons intermédiaires de l'administration coloniale et à s'appuyer sur les élites traditionnelles locales plutôt que de les évincer. Cette politique fut également parfois appelée « *native policies* » dans l'empire britannique. En France, elle viendra à être connue comme la « politique indigène ». Si la théorisation date des années 1920, les pratiques qu'elle désigne date du XIXe siècle aussi bien dans le cas britannique que français.

52. Le terme de *razzia* fait traditionnellement référence dans le monde arabe aux attaques menées contre des caravanes, des caravansérails ou contre toute autre cible dans le but de faire du butin. Elle n'a donc rien à voir avec la répression de mouvements de révolte par les troupes coloniales.

53. Olivier Le Cour Grandmaison, *Coloniser, Exterminer, sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005.

54. Isabelle Merle « De la 'légalisation' de la violence en contexte colonial. Le régime de l'indigénat en question », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, pp. 137-162.

55. Général Joseph Gallieni, *Trois colonnes au Tonkin (1894-1895),* Paris, Chapelot, 1899 (cité dans « Principes de pacification et d'organisation (extraits) », *Doctrine* n°12, mai 2007, p. 78).

56. Ainsi Sylvie Thénault peut-elle écrire, en comparant le « despotisme du sabre » exercé par les bureaux arabes en Algérie et les pratiques des « Affaires indigènes » mises en place par Lyautey au Maroc : « l'usage de la force et de l'arbitraire caractérisait les bureaux arabes, tandis que le Service marocain cherchait à obtenir des populations leur propre soumission » ; Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005.

57. Raoul Girardet, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998. Il faut ici noter que l'indépendance des militaires coloniaux des autorités civiles à Paris est particulière au cas français, le contrôle civil étant bien plus important dans le cas de la British Army à la même époque. Voir : Michael Howard, « Colonial Wars and European Wars », *op. cit.,* 1989, pp. 218-223.

ce contexte que l'idéologie coloniale va prendre un nouvel élan[58] et tentera de donner une image positive au « soldat-bâtisseur » colonial : celui-ci ne mènerait pas seulement le combat contre des guérillas peu aguerries, mais serait également là pour œuvrer au bien-être et au développement des Indigènes. C'est le discours de la « pacification coloniale », terme nouveau désignant les techniques coloniales attribuées à Gallieni en Indochine et à Madagascar puis à Lyautey en Asie du Sud-Est et surtout au Maroc : il ne s'agirait plus seulement de conquérir des territoires par la force des armes, mais aussi d'œuvrer pour la « pénétration économique », de créer des hôpitaux, des écoles, suivant en cela la perception paternaliste d'une « population d'enfants » face à laquelle il faut éviter de recourir à la « force majeure ». Lyautey note ainsi à propos de la lutte contre les « pirates » en Indochine (en réalité les « pavillons » noirs, jaunes et rouges évoqués dans le récit d'Auguste Pavie) :

> « lorsqu'il s'agit de mettre en culture une partie d'un territoire envahi par les herbes sauvages, il ne suffit pas d'arracher celles-ci sous peine de recommencer le lendemain [...] De même de la terre livrée à la piraterie ; l'occupation armée [...] y passe le soc ; l'établissement d'une ceinture militaire l'enclot et l'isole ; enfin la reconstitution de la population […] l'installation des marchés et des cultures [...] y sèment le bon grain et rendent la région conquise réfractaire au pirate...[59]. »

La pacification coloniale, tout comme la « politique indigène » qu'elle préfigure[60], relève ainsi de ce que Foucault a appelé la « gouvernementalité », la forme bien spécifique de pouvoir qui prend pour cible la « population »[61]. Ce nouvel intérêt militaire pour la « population indigène », ses caractéristiques, sa structure d'organisation, ses croyances, et la manière de composer avec celles-ci, est clairement affiché par Gallieni :

> « toute agglomération d'individus, race, peuple, tribu ou famille représente une somme d'intérêts communs ou opposés. S'il y a des mœurs et des coutumes à respecter, il y a aussi des haines et des rivalités qu'il faut savoir démêler et utiliser à notre profit, en les opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour mieux vaincre les secondes[62]. »

Pourtant l'approche de Lyautey au Maroc, faisant le pari de la pacification par l'économie et postulant un intérêt commun qui transcenderait les clivages politiques entre colons et « Indigènes », va se heurter à l'hostilité de nombre d'acteurs locaux. Les termes de l'alternative étant présentés comme la « pacification » ou la « force majeure », c'est finalement par le second terme, la conquête militaire et les *razzias,* que le Maroc est colonisé[63]. Cette logique d'assujettissement et de massacre atteint son paroxysme avec la guerre du Rif (1921-1926) qui voit, aux côtés de Lyautey, l'implication de Beaufre que l'on va retrouver comme l'un des théoriciens principaux de la « guerre révolutionnaire » dans les années 1960. Cette tension et cette oscillation permanente entre logique de « gouvernement des populations » et le seul assujettissement par la punition collective perdureront jusqu'aux guerres de décolonisation. La référence à la « conquête des cœurs » pourra néanmoins être maintenue puisque, comme le montre le discours de Gallieni sur les agglomérations « d'individus, de race, peuple, tribu ou famille », il s'agirait d'adopter des approches différenciées selon les catégories sociales considérées et selon le contexte.

58. Raoul Girardet, *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, *La Table Ronde, 1972.*

59. Hubert Lyautey, *Le Rôle colonial de l'armée*, Paris, Armand Colin, 1900, pp. 11-12.

60. Véronique Dimier, *op. cit.*, 2004.

61. Michel Fouault, *Sécurité, territoire, population, Cours au Collège de France, 1977-1978* , Paris, Seuil/Gallimard, 2004. Pour une discussion des usages de Foucault et du concept de gouvernementalité dans l'étude des relations de pouvoir en « situation coloniale », voir Frederick Cooper, « Grandeur, décadence… et nouvelle grandeur des études coloniales depuis les années 1950 », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, pp. 17-48 (en particulier pp. 37-43).

62. Joseph Gallieni, *op. cit.*, p. 76.

63. Douglas Porch, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey : The Development of French Colonial Warfare », in Peter Paret (dir.), *Makers of Modern Strategy (From Machiavelli to the Nuclear Age),* Oxford, Clarendon Press, 1986, pp. 376-407.

Dans le cas du Royaume-Uni, on voit une évolution similaire dans le Raj britannique. En effet, à la suite de la mutinerie des soldats indiens (les Sepoys) en 1857 et le massacre de masse qui suivra, l'administration impériale décide d'intensifier la politique de cooptation de l'aristocratie locale[64]. L'approche coloniale reste globalement extrêmement coercitive, en particulier dans le cadre des *small wars* menées en Afrique[65], mais au fur et à mesure que la common law est étendue à l'Empire britannique au début du XX^e^ siècle, les manuels successifs de la War Office se voient obligés de supprimer la référence aux « petites guerres[66] », au profit de la notion de « police impériale[67] » pour désigner ce qui est désormais considéré comme des opérations de sécurité intérieure ne pouvant se soustraire à la loi[68]. Par ailleurs, dans un contexte où l'objectif n'est plus seulement d'assujettir, mais aussi de « maintenir l'ordre » impérial, le constat des risques inhérents au recours à la force « inappropriée » s'impose après la guerre anglo-irlandaise de 1919-1920 : les massacres commis par les militaires revenus de la Première Guerre mondiale (les *black and tans*) n'ont fait que de radicaliser le conflit en rapprochant les nationalistes « modérés » et les nationalistes « radicaux » au sein du Sinn Fein. Il est par conséquent progressivement admis qu'une « police impériale » efficace suppose d'apporter des avantages et des rétributions positives, allant même jusqu'à un certain réformisme économique. Cependant, ce réformisme n'inclut jamais des mesures proprement politiques. En effet, comme dans le cas français, le savoir constitué sur les « Indigènes » conduit à interpréter les « troubles » comme l'expression d'un comportement d'« enfant indiscipliné[69] » devant être éduqué par un double système de punitions et de récompenses. L'effectivité du pouvoir colonial est, encore une fois, maximisé par une approche discriminante, variant avec le groupe social considéré : on « gagnera les cœurs » des fractions les plus collaboratives de l'élite locale, tout en maintenant l'option de la force brute face à d'autres catégories.

À la fin du XX^e^ siècle, les armées américaines n'ont, à la différence de la France et du Royaume-Uni, pas de véritable tradition coloniale puisque les États-Unis n'auront jamais de colonies formelles. On voit cependant les prémisses d'un savoir-faire militaire de type colonial se constituer lors de la guerre américano-philippine entre 1899 et 1902[70]. Le gouvernement militaire d'Arthur MacArthur lance en effet une campagne contre les guérillas indépendantistes fondée sur la politique de l'« attraction et du châtiment » (*attraction and chastisement*), sorte de version américaine précoce « des cœurs et des esprits » qui cèdera plus tard devant le « *brotherhood and decency* » (fraternité et décence) de Lansdale (cf. *infra*). L'approche consiste à allier mesures répressives, mise en place de camps de concentration calquées sur le modèle des réserves indiennes et, enfin, rétributions positives par la redistribution de terres. Il faut également, dans le cas américain, tenir compte des expériences néo- ou pseudo-coloniales des Marines, sous couvert d'« intervention » dans les « guerres de la banane » (*banana wars*) en Amérique centrale dans les années 1920 et 1930. Les enseignements en seront synthétisés dans le célèbre *Small Wars Manual* des Marines de 1940[71]. Celui-ci rejoint les enseignements de la « police impériale » britannique et de la « pacification coloniale » française sur la nécessité d'éviter, lorsque jugé

64. *Idem*.

65. Pour s'en convaincre, on lira : colonel C.E. Calwell, *Small Wars: Their Principles and Practice*, Lincoln (NE), University of Nebraska Press, 1996 [1896 : *Small Wars: A Tactical Textbook for Imperial Soldiers*]. Voir également : Henri L. Wesseling, « Colonial Wars. An Introduction », in J. A. de Moor, H. L. Wesseling (dirs), *Imperialism and War. Essays on Colonial Wars in Asia and Africa*, Leiden, E.J. Brill, 1989, pp. 1-11.

66. En réalité, le terme de « *small wars* » sera conservé, mais désignera désormais les guerres conventionnelles n'impliquant pas la conscription forcée.

67. Voir notamment : War Office (code 8439), « Imperial Policing and Duties in Aid of the Civil Power », Londres, Fosh and Cross, 13 juin 1949, Liddell Hart Centre for Military Archives (King's College, London), Catalog 15/8/1–284. Ce texte est en réalité la version réactualisée d'un pamphlet du même nom publié dans les années 1930.

68. Sur la relation entre « Rule of Law » et répression coloniale sous l'empire britannique, voir notamment : John Lonsdale, « Les procès de Jomo Kenyatta. Destruction et construction d'un nationaliste africain », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, pp. 163-197.

69. Thomas R. Mockaitis, *op. cit*.

70. Voir : Daniel P. S. Goh, « Genèse de l'État colonial. Politiques colonisatrices et résistance indigène (Malaisie britannique et Philippines américaines) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°171-172, 2008, pp. 56-73 ; Timothy K. Deady, « Lessons from a Successful Counterinsurgency : The Philippines, 1899 », *Parameters,* n°35, printemps 2005, pp. 53-68.

71. US Marine Corps (USMC), *Small Wars Manual*, Washington, DC, US Government Printing Office, 1987 [1940].

possible, d'avoir recours à la « force majeure » et de tenir compte des caractéristiques « psychologiques » des « Indigènes », notamment dès lors qu'ils « ont des nombreux traits enfantins[72] ».

En résumé, ce qui apparaît aux termes de ces quelques rappels, c'est que l'énoncé qui nous intéresse semble entrer dans le vocabulaire militaire par le biais d'une rupture, sinon dans les pratiques, du moins dans les discours coloniaux. Celle-ci peut être éclairée de trois manières différentes mais complémentaires. D'abord, sur le plan idéologique, la construction de ce discours colonial sur la « conquête des cœurs » est largement marquée par l'évolutionnisme et l'ethnocentrisme dans le domaine des sciences d'une part, le paternalisme industriel dans le domaine économique d'autre part. Tous deux sous-tendent une représentation des peuples indigènes comme enfants, comme étant au stade de l'enfance de l'Humanité. La référence aux « cœurs » est ainsi teintée de naïveté infantile. Elle décrit également les relations entre Indigènes et Métropolitains sous l'angle de l'amour respectivement filial et paternel, impliquant de devoir « éduquer » les Indigènes par des récompenses et des punitions. Ensuite, sur le plan politique, dès la fin du XIX^e^ siècle mais encore plus au début du XX^e^ siècle, la colonisation fondée sur la répression et les massacres est contestée par des mouvements politiques en métropole, dénonçant sinon la colonisation, du moins les exactions. Ces contestations ternissent l'image de troupes coloniales déjà considérées comme peu adaptées aux « vrais guerres » susceptibles d'éclater sur le continent européen. Le discours sur la « conquête des cœurs » permet alors de redorer le blason de l'entreprise coloniale en parlant à cette « conscience humanitaire » (avant la lettre) qui adopte une définition de plus en plus élargie de l'Humanité[73]. Enfin, sur le plan des pratiques de sécurité déployées dans les colonies, il apparaît que la seule répression est contreproductive pour des troupes coloniales devant contrôler de vastes espaces avec de faibles moyens et soucieuses de ne pas attiser les résistances locales par une surenchère de violence[74]. Les transformations des pratiques qui en découlent impliquent d'une part de convaincre l'opinion métropolitaine de la valeur de l'œuvre coloniale et du savoir-faire des troupes coloniales, d'autre part de gouverner en composant avec les élites indigènes, en les associant à l'entreprise, en redistribuant certains avantages matériels et symboliques. Alors que les conquêtes coloniales étaient initialement et avant tout conçues comme conquêtes de territoires dont les habitants ne pouvaient faire l'objet que d'un « pouvoir négatif », celui de tuer ceux qui contesteraient les prérogatives souveraines du vainqueur, il s'agirait désormais aussi de discipliner, de civiliser, de guider les colonisés par leur prise en charge paternaliste et « pastorale ». L'objectif est alors non seulement de conquérir des espaces mais également « les cœurs et les esprits » de leurs populations. Souvent ces deux dimensions du pouvoir colonial, répressif et paternaliste, s'emboîtent, se combinent ou s'appliquent à des groupes sociaux différents. Par ailleurs, les décalages entre discours bienveillants d'une part, pratiques de violence, exploitation et inégalités d'autre part sont davantage la règle que l'exception[75]. Mais le point central est qu'alors que le colonel Sandeman, le colonel Pennequin et Auguste Pavie insistaient initialement sur la nécessité de limiter l'usage de la seule force (cf. *supra*), le lien établi dans les discours de la « pacification coloniale » entre enfance, éducation et punition permet de maintenir des pratiquement extrêmement coercitives.

72. *Ibid*., p. 24.

73. Martha Finnemore, « Constructing Norms of Humanitarian Intervention », in P. J. Katzenstein (dir.), *Culture of National Security : Norms and Identity in World Politics*, New York, Columbia University Press, 1996, pp. 153-185.

74. Sur le rôle central des pratiques de résistance indigènes dans les transformations de l'État colonial et de ses pratiques, voir : Daniel P. S. Goh, *op. cit*.

75. Voir notamment : Raphaëlle Branche, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Trac*és, n°19, 2010, pp. 29-42 ; Isabelle Merle, « De la 'légalisation' de la violence en contexte colonial. Le régime de l'indigénat en question », *Politix*, vol. 17 n°66, 2004, pp. 137-162 ; John Lonsdale, « Les procès de Jomo Kenyatta. Destruction et construction d'un nationaliste africain », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, pp. 163-197.

III. L'histoire de « WHAM » au moment de la décolonisation : les « doctrines caméléons » de la contre-insurrection

Le deuxième « moment » qui nous semble important du point de vue de l'évolution de ces discours sur les cœurs, les esprits ou les âmes des Indigènes est celle de la décolonisation. Comme le montre la célèbre phrase du Field Marshall Templer susmentionnée, la métaphore « des cœurs et des esprits » reste alors essentiellement une critique interne au monde des « experts coloniaux » de certaines pratiques jugées inefficaces car purement quantitatives ou « excessivement » coercitives. Il s'agit généralement d'un discours minoritaire, voire marginal, au sein d'un univers militaire lourdement marqué par les « grandes batailles » de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, par un certain nombre de biais que nous essaierons de mettre en évidence, ce type de discours pourra – comme pour le « moment » de la pacification coloniale – être reformulé et intégré par ceux-là mêmes qu'il était supposé critiquer. En d'autres termes, il ne s'agira jamais d'un discours univoque mais bien d'un espace de négociation et de transaction entre différentes perspectives partiellement contradictoires mais dont le dialogue finira généralement par être tranché, du fait de la socialisation militaire traditionnelle, en faveur des options les plus coercitives[76]. Revenons rapidement sur cette histoire.

Après la Seconde Guerre mondiale, un ensemble de doctrines militaires va être défini par les pays de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et plus particulièrement par les États-Unis et les deux puissances coloniales britannique et française, pour lutter contre des guérillas, « bandits » ou « terroristes » présumés liés à l'URSS ou simplement anticolonialistes. Nombre de conflits armés éclatant dans des contextes coloniaux ou de protectorat (Algérie, Indochine, Malaisie, Kenya, Palestine, Birmanie, Dhofar, Bornéo, Chypre, etc.) et nombre de guerres civiles sous influence extérieure (Grèce, Corée, Vietnam, Irlande du Nord, etc.) vont en effet être lus, à l'aune de la confrontation bipolaire, comme des « conflits périphériques » découlant d'une stratégie de la part de l'URSS pour subvertir l'équilibre des puissances. Le discours stratégique dominant empêche alors d'analyser ces conflits dans leur singularité pour réduire leurs acteurs – lorsque ceux-ci sont défavorables au bloc occidental – à une « cinquième colonne » au service du communisme[77]. Cela n'empêche pas un savoir spécifique sur ces conflits de se développer à l'ombre de la dissuasion nucléaire[78].

Le soutien apporté pendant la Seconde Guerre mondiale – en particulier par le Special Air Service (SAS) britannique, le Special Operations Executive (SOE) britannique et le Office of Special Services (OSS) américain – aux partisans antinazis, notamment en France et aux Pays-Bas au travers du réseau Jedburgh, avait déjà suscité un intérêt certain pour la *special warfare*[79]. Même s'il s'agit principalement, pendant la Seconde Guerre mondiale, de ce que la doctrine américaine appellera plus tard la *pro-insurgency,* il n'en reste pas moins que celle-ci sera inséparable d'une réflexion sur les techniques allemandes de lutte contre les partisans.

Dans l'après-guerre, cette réflexion sera rapidement intégrée au développement de « doctrines contre-insurrectionnelles ». Bien qu'elles ne constituent pas un savoir doctrinal homogène et

76. Michael McClintock, *Instruments of Statecraft : U.S. Guerilla Warfare, Counterinsurgency, and Counterterrorism, 1940-1990,* New York, Pantheon Books, 1992 ; Frank G. Hoffman, *Decisive Force: The New American Way of War*, Westport CT, Praeger, 1996.

77. Didier Bigo, « Grands Débats dans un petit monde : les débats en relations internationales et leur lien avec le monde de la sécurité », *Cultures & Conflits*, n°19-20, automne-hiver 1995, pp. 7-49.

78. On notera pendant cette période, par exemple, l'inflation au Royaume-Uni de textes de doctrine officiels (*pamphlets*) basés sur ce que l'on appellerait aujourd'hui des « retours d'expérience » : *The Conduct of Anti-terrorist Operations in Malaya* de 1952 rédigé par le général Walter Walker sur les ordres du High Commissioner G. Templer ; A *Handbook of Anti Mau Mau Operations* de 1954, *Keeping the Peace (Duties in the Aid of the Civil power*) en 1957, réactualisé en 1963 et incluant le pamphlet de Walker de 1952 ; *Counter-Revolutionary Warfare* de 1969 dans l'imposant volume doctrinal intitulé *Land Operations. Counter-Revolutionary Warfare* sera réactualisé en 1977.

79. Michael McClintock, *op. cit.* ; Elie Tenenbaum, « Pour une généalogie atlantique de la contre-insurrection. La question de l'influence française sur les doctrines américaines », in G.-H. Bricet des Vallons (dir.), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010, pp. 23-62.

consolidé, ces doctrines de la « guerre non conventionnelle » puis de la « contre-insurrection » américaine et britannique ou de la « guerre révolutionnaire » française ont un certain nombre de traits communs que l'on peut isoler. En effet, ces corps doctrinaux ont, depuis le début de la guerre froide, bénéficié d'échanges soutenus au-delà du seul rôle joué par l'OTAN. Leur condition de production et reproduction s'inscrit donc d'emblée dans un cadre transatlantique qui accentue leur intertextualité et la circulation d'énoncés[80]. Sans ici prétendre à une quelconque exhaustivité et de manière peut-être un peu impressionniste, on notera la trajectoire transnationale de la figure la plus emblématique (avec John Paul Vann) de la *counterinsurgency* américaine de cette époque, Edward G. Lansdale, ancien officier de l'US Air force spécialisé dans le renseignement, devenu membre de l'OSS pendant la Seconde Guerre mondiale et plus tard de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA). Il assiste Ramon Magsaysay, ministre de la Défense puis président des Philippines, dans la guerre contre le mouvement communiste Hukbalahap au début des années 1950, avant de rejoindre les troupes françaises en Indochine en 1953 puis les troupes américaines au Vietnam. Cultivant une image de soldat exigeant quant aux principes de « fraternité et décence » vis-à-vis des populations locales, et revendiquant par ailleurs la paternité du concept de *civic actions* impliquant de mener des projets de soutien à ces populations, il n'aurait pourtant pas hésité à discuter les « bénéfices psychologiques » de pratiques d'assassinat de prisonniers de guerre et de mutilation de leurs cadavres[81]. Il aurait plus tard entretenu des relations avec les doctrinaires israéliens de la contre-guérilla, notamment au travers du colonel Yehuda Prinhar, lui-même ancien des SAS britanniques et ancien conseiller auprès de l'armée birmane formée par les Britanniques[82]. Robert Thompson, le maître d'œuvre britannique du plan Briggs (les « nouveaux villages ») en Malaisie britannique, fut quant à lui envoyé au Sud-Vietnam auprès des troupes américaines à la tête d'une *advisory team* britannique pour y promouvoir l'approche britannique des « relocalisations forcées ». De nombreux doctrinaires français donneront des cours à l'étranger, notamment à Fort Bragg aux États-Unis (Trinquier, Lacheroy, Aussaresses et Dabézies) alors que Galula travaillera à la Rand Corporation. Il faut également souligner la trajectoire de Bernard Fall, cet ancien résistant français d'origine juive autrichienne arrivé en France au moment de l'Anschluss en 1938. Il intégrera l'armée française à la Libération et partira en Indochine où il se spécialisera dans la doctrine de la « guerre révolutionnaire ». Après avoir abandonné sa carrière militaire, il deviendra professeur de sciences politiques spécialisé dans la lutte contre le communisme en Asie du Sud-Ouest à Washington et conseiller influent des militaires américains au Vietnam. Il y sera tué en 1967 par une mine visant une unité de Marines qu'il avait intégrée. Enfin, le rôle parfois joué par les élites postcoloniales ne saurait être négligé dans la circulation transnationale et transatlantique des procédures et énoncés contre-insurrectionnels : Ngô Dinh Diem, à la tête du Sud-Vietnam, s'inspirera des pratiques coloniales françaises de concentration forcée de populations, en réalité une forme de « pseudo-urbanisation », pour promouvoir les « agrovilles » que les Américains – sur les conseils du Britannique Robert Thompson – transformeront par la suite en « hameaux stratégiques[83] ».

Cette esquisse de quelques trajectoires significatives est importante, et non anecdotique, par ce qu'elle permet de souligner que le lien de filiation entre les différentes approches « nationales » de la « contre-insurrection » n'est pas une construction *a posteriori*. Il est au contraire inscrit dans les trajectoires individuelles des professionnels qui ont joué un rôle important dans la définition de ces doctrines. Dès lors on peut, au-delà des spécificités des différentes approches et des effets de contexte toujours singuliers, identifier quatre catégories de pratiques larges que l'on retrouve à des degrés

80. Christophe Wasinski, « La volonté de réprimer. Généalogie transnationale de la contre-insurrection », *Cultures & Conflits*, n°79-80, automne/hiver 2010, pp. 161-180 ; Elie Tenebaum, *op. cit*.

81. Michael McClintock, *op. cit.*

82. *Idem*.

83. Andrew J. Birtle, *US Army Counterinsurgency and Contingency Operations Doctrine 1942-1976,* Washington, Center of Military History of the US Army, 2006, p. 319 ; Michael E. Latham, *Modernization as Ideology: American Social Science and "Nation Building" in the Kennedy Era*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000 ; Voir également : Nick Cullather, « 'The Target is the People': Representations of the Village in Modernization and US National Security Doctrine », *Cultural Politics*, vol. 2, n°1, 2006, pp. 29-48.

variables dans toutes ces approches. Il s'agit moins de distinctions que de *continuums*. Loin d'être incompatibles, ces catégories de pratiques se combinent et ont plus ou moins d'importance selon les approches. Elles se définissent, pour l'essentiel, par mimétisme par rapport aux *modus operandi* attribués à tort ou à raison à l'adversaire[84].

Il s'agit d'abord d'identifier, de localiser, de fixer, d'isoler et surtout de « neutraliser » l'ennemi se cachant au sein de la population et ainsi de faire la « guerre dans la foule[85] ». Cela suppose de disposer de renseignements précis le concernant. Ce renseignement peut être obtenu soit de force soit au travers de stratégies de « séduction », d'encadrement et de protection des fournisseurs d'information. Ces tâches sont pour partie assurées par le biais d'opérations menées par de petites unités militaires mobiles et autonomes, coopérant étroitement avec les services de renseignements. Cela implique également de former des troupes supplétives et des polices paramilitaires locales, qui auraient l'avantage de bien connaître l'environnement. Ainsi, les forces coloniales ont fréquemment eu recours à d'anciens guérilleros « retournés » (reconvertis), comme les « bleus de chauffe » du capitaine Paul-Alain Léger pendant la guerre d'Algérie.

La deuxième catégorie de pratiques a vocation à *persuader* les populations. Elle insiste ainsi sur l'impératif de placer les populations – et non pas le front linéaire séparant l'ami de l'ennemi comme dans les guerres conventionnelles – au centre des considérations. Il s'agit de la population à l'intérieur de l'État en guerre, de la métropole dans le cadre des guerres de décolonisation. On parlera alors de « front intérieur », discours très présent par exemple chez le général britannique Walter Walker, un « ancien » de Bornéo et de la Malaisie, en particulier lorsqu'il travailla à l'OTAN à la fin des années 1960[86]. Mais il s'agit aussi et surtout de la population sur le territoire où les opérations contre-insurrectionnelles ont lieu, en l'occurrence dans les colonies. Dans ce cas, on a souvent parlé de « guerre en surface » dans la doctrine française de la « guerre révolutionnaire », c'est-à-dire de guerre sur toute l'étendue de l'espace qu'il s'agit de contrôler par un maillage territorial et un « quadrillage de souveraineté[87] ». Il s'agirait alors de contrôler les représentations, les allégeances et les loyautés des populations qui y vivent en les détournant de l'emprise politique de l'ennemi insurgé au travers d'actions psychologiques, de « protection » des communautés[88], mais aussi d'activités civiles de développement et d'assistance – comme celles menées par les équipes des CORDS[89] pendant la guerre du Vietnam ou les sections administratives spécialisées en Algérie[90]. Pendant la guerre du Vietnam, le principe du « *winning hearts and minds* » ou WHAM entre ainsi dans le vocabulaire courant des militaires américains, que ce soit pour le louer ou pour le conspuer. Il sera même associé par certains Marines, certes minoritaires, à la notion également d'origine française de « pacification ». L'interprétation généralement retenue du WHAM met alors l'accent sur des mesures « positives » (valorisation des actions des forces armées), « négatives » (stigmatisation de l'adversaire) et structurelles (réformisme politique et économique jouant sur les ressorts perçus du mécontentement) dans ce qui est lu, par les partisans du WHAM, comme une guerre de légitimité dont l'enjeu principal est « la population », ses caractéristiques propres, ses craintes, ses convictions idéologiques et politiques, ses croyances et la manière d'en tirer profit et/ou de les infléchir. La rationalité sous-jacente de ces types de pratiques résiderait donc dans une logique de contrôle jouant sur des ressorts interdépendants d'ordre symbolique (« les cœurs ») et matériel (« les esprits »). Cette politique se distingue cependant d'une simple politique de « la carotte et du bâton ». En effet, dans un contexte dans lequel l'attention se porte, à tort ou à raison, sur la montée du communisme et du nationalisme, l'accent est mis sur les griefs politiques qui nourrissent l'« insurrection » et sur la manière d'y répondre en diffusant une « contre-idéologie » ou une « contre-cause » politique : celle-ci s'inspirera

84. Michael McClintock, *op. cit*.

85. Jean Nemo, « La guerre dans la foule », *Revue de défense nationale*, n°137, juin 1956, pp. 721-734.

86. Voir notamment : Hew Strachan, *The Politics of the British Army*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

87. Fernand Gambiez, Maurice Suire, *L'Épée de Damoclès, la guerre en style indirect,* Paris, Plon 1967.

88. David Galula, *Counterinsurgency Warfare, Theory and Practice*, Londres, Praeger, 2006 [1967].

89. *Civil Operations and Rural Development Support.*

90. En réalité, il s'agit d'un dispositif directement inspiré par les bureaux arabes du XIXe siècle.

des théories de la modernisation ou d'un nationalisme spécifiquement sud-vietnamien dans le cas américain au Vietnam[91]. Mais quel que soit le cas de figure, le WHAM ne peut pas être déconnectée de logiques strictement coercitives.

Il faudrait en effet, troisièmement, *dissuader* les populations de coopérer avec l'ennemi, en leur montrant que ce choix serait plus coûteux que de collaborer avec les « forces de sécurité ». Cette logique a parfois, en particulier pendant la guerre d'Algérie ou la guerre britannique au Kenya, justifié l'usage de la torture à grande échelle et le recours à des escadrons de la mort ou à des milices afin de se soustraire à tout cadre légal[92]. Surtout, le mimétisme par rapport à la lecture faite du terrorisme conduit à justifier la « contre-terreur[93] », ou simplement la « terreur », ainsi que la mise en place de structures parallèles calquées sur celles de l'ennemi selon le principe de la « contre-organisation » (*counter-organization*) dans la doctrine américaine ou les « hiérarchies parallèles » dans la doctrine française. La réflexion sur ces dernières conduira Charles Lacheroy à théoriser la « dictature politico-populo-militaire » comme arme de guerre[94] et ainsi ouvrir la voie à l'établissement d'un régime de pouvoir spéciaux et de dérogation aux règles de droit[95]. La « terreur » ou la « contre-terreur » qui en découle se distingue de la « punition collective » qui prévalait auparavant en ce qu'elle se veut proactive et non réactive. Par ailleurs, sa logique n'est pas celle d'une arithmétique des peines et des plaisirs se bornant à canaliser les conduites mais celle d'une coercition devant « préparer le terrain » pour un endoctrinement politique plus ambitieux. Les historiens travaillant sur la guerre d'Algérie ont ainsi montré que la torture, même si elle fut justifiée discursivement au nom de la recherche de renseignement, obéissait davantage à une stratégie de terreur de masse destinée à « retourner » la population contre le FLN[96]. Enfin, elle se distingue d'une logique d'éradication en ce qu'elle vise l'embrigadement plutôt qu'un territoire vidé de sa population. Par le biais du champ sémantique de la psychologie (à commencer par la « guerre psychologique »), ces pratiques sont elles-mêmes devenues inséparables du discours en termes de « conquête des cœurs et des esprits » des populations.

Enfin, quatrièmement, il s'agirait d'*empêcher* l'ennemi d'« infecter » les populations au travers de mesures de « contrôle de population ». En effet, les populations seraient le milieu au sein duquel l'ennemi irrégulier s'infiltre, se multiplie et se ravitaille. La poursuite de cet objectif passe généralement par la concentration ou le regroupement forcé ayant vocation à priver l'ennemi de tout soutien. Les exemples les plus édifiants incluent les « nouveaux villages » en Malaisie, les « villages protégés » au Kenya britannique pendant l'insurrection Mau-Mau[97] (1952-1956), les « camps de regroupement[98] » en Algérie ou les « hameaux stratégiques » au Sud-Vietnam. Ces pratiques éclairent la devise informelle parfois utilisée par les unités américaines spécialisées dans les opérations psychologiques (PSYOPS) : « capture leurs esprits et leurs cœurs et âmes suivront[99] ». « Conquérir les cœurs » peut donc aussi vouloir dire les capturer et les enfermer. McClintock parlera à ce propos de « totalitarisme tactique »[100].

91. Michael E. Latham, *op. cit*.

92. Caroline Elkins, *Imperial Reckoning. The Untold Story of Britain's Gulag in Kenya,* New York, Owl Books, 2005 ; Gabriel Peries*, op. cit.,* 2006.

93. Aussi appelé « terreur », mais jamais « terrorisme ».

94. Gabriel Peries, « Populo-politico-militaire : un mot à l'aube de la Cinquième République», *Mots. Les langages du politique*, n°55, 1998, p. 102.

95. Sylvie Thénault, « Armée et justice en guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°57, janvier-mars 1998, pp. 104-114. Sur le pendant « interne » de ces pratiques antisubversives, voir : Emmanuel Blanchard, « Police judiciaire et pratiques d'exception pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°90, 2006, pp. 61-72.

96. Voir notamment : Raphaëlle Branche, Françoise Sironi, « La torture aux frontières de l'humain », *Revue internationale des sciences sociales*, n°174, 2002, pp. 591-600 ; Sylvie Thénault, *op. cit.*, p. 101.

97. Voir : Caroline Elkins, *op. cit.,* 2005 ; Hew Bennett, *op. cit*., 2007, pp. 638-664 ; David Anderson, *op. cit*., 2005.

98. Sylvie Thénault*, op. cit.,* p. 99.

99. « *Capture their minds and their hearts and souls will follow* ».

100. Même dans ce cas, peut-être extrême, la « terreur » ou la « contre-terreur » se distingue de la « punition collective » en ce qu'elle se veut proactive et non réactive. Par ailleurs, sa logique n'est pas celle d'une arithmétique des peines et des plaisirs se bornant à canaliser les conduites mais celle d'un endoctrinement politique cherchant à en modifier les ressorts et les motivations. Enfin, elle se distingue d'une logique d'éradication en ce qu'elle vise l'embrigadement plutôt qu'un territoire vidé de sa population.

En somme, la conquête des « cœurs » et des « esprits »» est devenue, si elle n'a pas toujours été, partie intégrante d'un discours programmatique extrêmement large et flexible décrivant un ensemble résolument hétérogène de systèmes de pratique plaçant la notion de « population » au centre de la réflexion stratégique et militaire. Ce qui singularise les usages « des cœurs et des esprits » au moment de la décolonisation nous semble être deux choses qui les distinguent du moment de la pacification coloniale.

D'abord, ces nouvelles approches « des cœurs et des esprits » se présentent davantage comme politiques que simplement sentimentales ou disciplinaires. Dans son acception originelle, la « conquête des cœurs et des esprits » était inséparable, sur le plan discursif, de la métaphore des « Indigènes » comme enfants et donc dans « l'âge de la minorité politique » suivant la compréhension occidentale du politique. Les tactiques coloniales relatives à la « conduite des conduites » se concevaient donc comme système d'incitation et de dissuasion, allant jusqu'à un certain réformisme économique et social, sans généralement soulever la question des motivations proprement politiques[101]. Au moment des guerres de décolonisation, l'énoncé en question prend au contraire un tournant proprement politique, intégrant les motivations politiques des « rebelles » dans l'équation contre-insurrectionnelle. Simultanément la sphère politique est militarisée[102] à la faveur de pratiques, généralement brutales[103], mettant l'accent sur la centralisation du pouvoir dans les mains du chef militaire, l'embrigadement politique, la diffusion de « contre-idéologies » et un réformisme pas seulement économique et social mais aussi politique (même si « totalitaire »)[104]. L'idée selon laquelle « la contre-insurrection est avant tout politique et idéologique » devient – fait nouveau par rapport au XIX^e siècle – un lieu commun.

Ensuite, l'objectif de « gagner les cœurs et les esprits » est reformulé dans un sens très technique, lié au développement de la psychologie et du comportementalisme en sciences sociales. Cette reformulation tranche avec l'approche « en dilettante » d'un Pavie. En effet, « les cœurs et les esprits » vont être assimilés à la guerre psychologique (*psy-war*), aux actions ou opérations psychologiques. Cette transformation se situe au confluent de deux développements. Premièrement la Seconde Guerre mondiale a vu se renforcer une réflexion pluridisciplinaire, au sein des organisations militaires britanniques et américaines, sur la morale de l'ennemi, la propagande, la désinformation, l'« intoxication », le « retournement » d'espions ennemis (*double cross system*[105]). L'enrôlement de psychologues, psychiatres et psychosociologues jouera un rôle central dans ce cadre[106]. La rencontre de la psychologie et de l'appareil militaire n'est alors certes pas chose nouvelle – on pensera notamment à l'intégration de la « psychologie des foules » à la réflexion militaire dans la France de la fin du XIX^e siècle[107] – mais avec la guerre de 1939-1945, un nouveau seuil est franchi. L'OSS, le SOE mais aussi la Political Warfare Executive britannique et la Psychological Warfare Division des forces expéditionnaires alliées initieront le mouvement[108]. On retrouvera nombre des techniques développées dans ce cadre dans la

101. Thomas R. Mockaitis, *op. cit.*

102. Gabriel Peries, « La doctrine française de la 'guerre révolutionnaire' : Indochine, Algérie, Argentine, Rwanda. Trajets d'une hypothèse », Mémoire de HDR, 2006.

103. Jeff Goodwin dans son étude sur les mouvements révolutionnaires, notamment dans les colonies, avance l'hypothèse selon laquelle cette « brutalisation » serait spécifique aux troupes coloniales françaises. Au vu des études d'historiens sur les pratiques britanniques au Kenya face au Mau Mau (cf. note de bas de page n°77), cette thèse nous semble contestable. Cependant, si l'on se limite au cas de l'Asie du Sud-Est, il semble bien que les Britanniques aient été plus pragmatiques quant à la perspective des décolonisations, cela du moins selon Stockwell et Newsinger. Voir : Jeff Goodwin, *No Other Way Out: States and Revolutionary Movements, 1945-1991*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001 ; Anthony Stockwell, « Malaysia. The Making of a Grand Design », *Asian Affairs*, vol. 34, n°3, novembre 2003, pp. 227-242 ; John Newsinger, *British Counterinsurngency. From Palestine to Northern Ireland*, Basingstoke, Palgrave MacMillan, 2002.

104. Gabriel Peries, « Du corps au cancer : la construction métaphorique de l'ennemi intérieur dans le discours militaire pendant la guerre froide », *Cultures & Conflits*, n°43, automne 2001, pp. 91-123.

105. Il s'agit de la pratique d'identification des espions nazis au Royaume-Uni, leur « retournement » et leur utilisation subséquente à la fois comme double-agent et comme vecteur d'une campagne de désinformation.

106. Ellen Herman, *The Romance of American Psychology. Political Culture in the Age of Experts*, Berkeley, University of California Press, 1995 ; Caroline Elkins, *op. cit*., 2005.

107. Elwis Potier, « Imaginaire du contrôle des foules dans l'armée de terre française », *Cultures & Conflits*, n°56, hiver 2004, pp. 35-49.

108. Michael McClintock, *op. cit*.

contre-insurrection des guerres de décolonisation : les *pseudo-operations* ou *counter-gangs*[109] utilisés par le général Kitson contre les Mau Mau au Kenya dans les années 1950[110], l'utilisation des « bleus de chauffe » pour infiltrer et « intoxiquer » l'Armée de libération nationale (ALN) en Kabylie (en particulier le Wilaya III), les opérations « sous fausse bannière », la propagande des « 5e bureau » en Algérie… Deuxièmement, dans un contexte contre-insurrectionnel marqué par la forte imbrication des sciences comportementales et sociales d'une part, et des organisations militaires d'autre part[111], nombre de pratiques *a priori* disparates et sans lien (torture, aide médicale, escadrons de la mort, aide à la scolarisation des enfants, campagnes d'extermination, campagnes de vaccination, endoctrinement, regroupement forcé) seront réunies derrière le concept aseptisé d'opérations psychologiques[112]. L'injonction de « gagner les cœurs et les esprits » prendra alors un sens plus « ambigu » (et c'est un euphémisme), mais en apparence aussi plus rationnel et scientifique. L'Indigène dont Pavie recherchait l'amour filial devient la « cible » d'une « stratégie d'action psychologique » par le biais de vecteurs technologiques de diffusion : transistor, haut-parleurs mobiles, largage de tracts par hélicoptère…

IV. Le moment des opérations extérieures post-guerre froide : entre invention de la tradition et amnésie de la genèse

Il y a une difficulté méthodologique certaine à analyser le « legs colonial » sous-jacent aux pratiques militaires déployées dans le cadre des opérations extérieures contemporaines. En effet, les savoirs et savoir-faire coloniaux ont été à la fois transmis et réactualisés, comme le révèle l'omniprésence « des cœurs et des esprits » dans les discours doctrinaux actuels, mais aussi transformés, dénaturés, subvertis ou même rejetés[113]. Parfois, des continuités fantasmées, peu crédibles au regard de l'analyse historique, sont mises en avant par les acteurs militaires eux-mêmes, justifiant alors de parler d'une véritable « invention de la tradition[114] ». Par exemple, lorsque le général Jacques Saleun, alors à la tête du commandement des opérations spéciales (COS) français, affirmait à propos du rôle de son commandement en Bosnie : « grâce [...] au rayonnement d'un petit groupe d'officiers et de sous-officiers du COS [...] conduits avec clairvoyance par un lieutenant-colonel de la Légion, on a réinventé ces dernières années, les officiers des Affaires indigènes[115] », il ne faut pas en tirer des conclusions trop hâtives. D'un point de vue sociologique, cette affirmation en dit bien plus sur la volonté de renouer avec une tradition idéalisée que sur les pratiques matérielles sur le terrain. N'en déplaise à certains « nostalgiques », le COS n'est pas le service des affaires indigènes, équivalent approximatif des « bureaux arabes » notamment au Maroc du temps de Lyautey. Dans d'autres cas, des continuités relativement évidentes vont subir une « amnésie de la genèse[116] » afin d'en dissimuler les origines : nous avons ainsi vu que le *leitmotiv*

109. Il s'agit d'opérations menées sous pavillon ennemi, sous fausse bannière, pour infiltrer ce dernier.

110. Frank Kitson, *Gangs and Counter-Gangs*, Londres, Barrie and Rockliff, 1960.

111. Michael E. Latham, *op. cit*. ; Ellen Herman, *op. cit*.

112. Ainsi, on a pu écrire à propos de la stratégie contre-insurrectionnelle : « *The objectives of such a strategy include denying the insurgents access to the population, and delegitimizing the insurgents and those governments that support them. To achieve these goals a number of interrelated measures can be undertaken. One recent study suggests the following categories of measures: a national-level reform program, defense and insulation of the population, professionalization of the armed forces and counterguerilla military operations.* [...] [E]*ach of these non-military and military measures is essential in a conflict or war defined as a 'battle for minds'* ». Richard H. Schultz, « Political Strategy for Revolutionary War », in C. Lord, F. R. Barnett, *Political Warfare and Psychological Operations, Rethinking the US Approach,* New York, National Strategy Information Center, 1989, p. 129.

113. Pour une analyse plus détaillée, voir le chapitre 2 de notre thèse : Christian Olsson, « Conquérir 'les cœurs et les esprits' ? Usages et enjeux de légitimation locale de la force dans les missions de pacification extérieure », thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, octobre 2009.

114. Eric Hobsbawm, Terence Ranger (dirs), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983. Sur la « réinvention de la tradition », on se reportera également ici aux travaux de Jean-François Bayart.

115. Jacques Saleun, « De l'interposition aux actions civilo-militaires », *Fondation études défense PF*, n°12, 1998.

116. L'expression est bien sûr de Pierre Bourdieu. En particulier : Pierre Bourdieu, *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de minuit, 1980.

« des cœurs et des esprits » est systématiquement attribué à Templer, donc indirectement au moment de « l'octroi » de l'indépendance aux territoires colonisés, alors qu'il remonte clairement à la phase des conquêtes coloniales de la fin du XIXe siècle. Les continuités relatives peuvent alors être amplifiées lorsqu'elles sont ténues – ou au contraire contredites lorsqu'elles sont flagrantes – par la réflexivité d'acteurs qui, loin d'être déterminés par l'histoire se servent souvent d'elle, voire la « fabriquent ».

Ce qui est alors intéressant de noter, et cela vaut également pour les militaires britanniques et dans une moindre mesure américains[117], est que ceux-là mêmes qui « fabriquent » et « inventent » la tradition coloniale, s'inscrivent dans des trajectoires marquées par le fait colonial. Ainsi, le général Jacques Saleun commandait en 1998 le COS au sein duquel les troupes de marine, la « coloniale » (ex-troupes coloniales), étaient pendant la guerre froide essentiellement pré-positionnées dans les « pays du champ » en Afrique subsaharienne, loin de l'Europe centrale et, à ce titre, relativement marginalisées. Dans les années 1990, avec les « opérations extérieures » post-guerre froide, et plus tard avec la réduction des effectifs pré-positionnés en Afrique, l'enjeu pour les troupes de marine va être d'investir les opérations de paix, de stabilisation, de contre-insurrection, en faisant valoir leur savoir-faire en tant que « force de gendarmerie lourde », connaissant bien la problématique de l'instabilité politique, des guérillas et des révoltes, particulièrement aptes à comprendre et à faire comprendre les « cultures étrangères[118] »... Cette stratégie réussira largement, du moins au sens où l'écriture des doctrines contemporaines relatives aux opérations extérieures et leur mise en œuvre dans les opérations de stabilisation ont largement mis en exergue le rôle des troupes de marine[119]. On ne peut faire abstraction de cette histoire si l'on veut comprendre la continuité coloniale fantasmée des « affaires indigènes en Bosnie-Herzégovine ». Cette continuité purement subjective ou intersubjective se greffe en effet sur une continuité coloniale objective. Les « continuités coloniales relatives[120] » sont donc à la fois objectives – elles se matérialisent dans des relations, des vecteurs de transmission et des maillons sociaux – et intersubjectives, c'est-à-dire perçues et affichées en tant que telles par les militaires. La combinaison des deux se matérialise dans des formules récurrentes, reprises à l'histoire coloniale, comme celle « des cœurs et des esprits », mais aussi dans un travail de réécriture paraphrasée de textes d'époque. À titre d'exemple, citons Gallieni à propos de la colonisation de Madagascar en 1898 et un document de l'armée de terre française sur la « stabilisation » de 2005, le second étant clairement le fruit d'un travail de réécriture du premier[121] :

> « Chaque fois que les incidents de guerre obligent l'un de nos officiers à agir contre un village [...] il ne doit pas perdre de vue que son premier soin, la soumission des habitants obtenue, sera de reconstruire le village, d'y créer un marché, d'y établir une école. C'est de l'action de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et l'organisation à lui donner plus tard[122]. »

> « [C]'est dans le village que l'on sécurise par la force qu'il faudra demain rétablir des conditions de vie normales, recréer le marché et envoyer les enfants aux écoles [...] La diplomatie de terrain et l'action militaire se conjuguent et sont deux des visages du soldat en campagne[123]. »

117. Notamment si l'on considère que les Marines ont une tradition coloniale ou néocoloniale.

118. Notamment par le biais de l'ENSOME, l'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger.

119. Les membres de ce corps sont clairement surreprésentés dans des fonctions administratives importantes et dans la rédaction des doctrines de l'armée de terre.

120. Bernard Boëne, « The Armed Forces 'New' Missions : A European View », *The Tocqueville Review,* vol. 16, n°1, 1995, pp. 145-165.

121. Notons qu'un des militaires supervisant la rédaction de ce dernier document nous a confirmé, lors d'un entretien, qu'il s'agissait effectivement de reprendre les idées de Gallieni et de Lyautey. Par ailleurs, la citation de Gallieni est mentionnée dans le document en question.

122. Général Joseph Gallieni, *Instructions fondamentales du 22 mai 1898 à Madagascar* (http://www.archive.org/stream/neufansmadagas00gall/neufansmadagas00gall_djvu.txt, consulté en octobre 2011).

123. Centre de doctrine et d'emploi des forces, « Gagner la bataille, conduire à la paix : les forces terrestres dans les conflits aujourd'hui et demain », FT01, janvier 2007, p. 21.

Comme pour le « moment » de pacification coloniale et celui des décolonisations, on retrouve dans les opérations extérieures contemporaines une extrême hétérogénéité dans les interprétations et implications des discours sur « les cœurs et les esprits des populations ». La signification attribuée à l'énoncé met tantôt l'accent sur l'affect et le registre émotionnel[124], sur les intérêts biens compris[125], le registre de la confiance et du respect[126], celui de la peur, voire de la terreur[127] ou encore sur le fait que les forces d'intervention doivent tenter de renforcer la légitimité des autorités politiques locales plutôt que de l'affaiblir[128].

La multiplicité des significations qui traversent à ce stade l'énoncé fait que s'il sert parfois à nier les motivations politiques des mouvements de guérilla, il peut également être utilisé pour souligner la dimension politique des griefs qui poussent à la rébellion[129]. De même, il permet tantôt de justifier une approche plus coercitive, tantôt d'insister sur la nécessité de ne recourir qu'à la « force minimale[130] ». En d'autres termes l'énoncé n'impose pas de ligne de conduite particulière. Il crée, au contraire, un *continuum* contre-insurrectionnel extrêmement large pouvant aller de l'aide au développement à « l'intimidation », pourvu que la notion de « population » soit au centre de la réflexion stratégique. Si l'énoncé donne alors lieu à de nombreuses critiques externes, de civils comme de militaires soulignant l'ineptie de la prétention à « gagner les cœurs », les critiques et les débats internes à l'approche WHAM sont tout aussi nombreux. Pour illustrer ce point, prenons l'exemple d'une des pratiques controversées auxquelles la « guerre en Irak » a donné lieu : l'utilisation de l'artillerie dans une logique de « *harassment and interdiction* » (H&I, harcèlement et interdiction).

Il s'agit de l'utilisation de tirs d'artillerie avec comme objectif le « harcèlement » des personnes à proximité du lieu d'impact afin de les intimider ou de réduire leur accès à la zone prise « sous le feu ». Lorsque mise en œuvre à proximité de zones habitées comme cela a souvent été le cas en Irak, elle contredit les principes du droit des conflits armés et on a souvent insisté sur l'opposition entre ces pratiques, susceptibles de faire des victimes innocentes, et les références à l'objectif de conquérir « les cœurs et les esprits ». Pourtant, d'autres n'ont pas manqué de trouver des justifications à cette technique dans cette même métaphore « des cœurs et des esprits ». En effet, le H&I est souvent présenté comme une action de *shaping*, c'est-à-dire de « modelage du champ psychologique ». C'est alors au travers d'arguments empreints d'orientalisme, au sens d'Edward Saïd[131] – notamment au sujet de la sensibilité présumée de l'« esprit arabe » aux démonstrations de force – que ces pratiques sont justifiées[132]. Ainsi, un colonel américain stationné en Irak aurait insisté sur les vertus persuasives du feu d'artillerie : « on harcèle beaucoup plus ici […] que dans une culture occidentale. Ici, ils comprennent

124. « [L]es soldats américains projetés à l'étranger semblent intuitivement comprendre la plus-value à contribuer à l'amélioration des conditions des populations indigènes. Cela leur apporte de la gratitude, sinon des amis ». Hy S. Rothstein, *Afghanistan and the Troubled Future of Unconventional Warfare*, Annapolis, Naval Institute Press, 2006, p. 160.

125. « [L]es 'cœurs' fait référence au fait que les gens doivent être persuadés que leurs intérêts sont servis par le succès de la contre-insurrection. 'Esprits' signifie qu'il faut les convaincre que la force est là pour les protéger et que la résistance est vaine […] L'intérêt bien compris, pas l'émotion, est ce qui compte ». US Army and Marine Corps Field Manual 3-24/MCWP 3-33.5, *Counterinsurgency*, 19 décembre 2006, Chapitre A-6.

126. « [L]a force n'a pas besoin d'être aimée, et ce n'est pas son objectif. Son action nécessite seulement d'être admise, respectée et comprise ». Colonel Jean-Michel Destribatis, « Gagner les cœurs et les esprits », *Doctrine*, n°12, mai 2007, p. 106.

127. « [A]vec une bonne dose de peur et de violence, et beaucoup d'argent pour des projets, je crois que nous pouvons convaincre ces gens que nous sommes ici pour les aider ». Lieutenant-colonel Nathan Sassaman, cité dans : Thomas E. Ricks, *Fiasco : The American Military Adventure in Iraq*, *op. cit.*, p. 285.

128. « [N]ous gagnons les cœurs et les esprits pour le gouvernement [Afghan], pas pour les forces internationales ». Lindsay Hilsum, « Afghan Development Dilemma », août 2010, (http://blogs.channel4.com/world-news-blog/afghan-development-dilemma/13535, téléchargé en août 2010).

129. Christian Olsson, « The politics of the Apolitical : PMCs, Humanitarians and the Question for (Anti-)Politics in Post-Intervention Environments », *Journal of International Relations and Development*, décembre 2007, pp. 332-361.

130. Christian Olsson, « Guerre totale et force minimale. Histoire et paradoxes des 'cœurs et des esprits' », *Cultures & Conflits*, n°67, 2007, pp. 35-63.

131. Edward Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident,* Paris, Seuil, 2003.

132. Ces formes d'exotisme empreintes de préjugés essentialistes, seront fréquentes en Afghanistan. On n'est pas loin des analyses et de l'appropriation de la tactique de *razzia* par les troupes coloniales françaises en Afrique du Nord au nom de la nécessaire « indigénisation » des pratiques militaires.

la force, la peur, l'intimidation[133] ». Un des auteurs principaux de la récente doctrine américaine de contre-insurrection, le lieutenant colonel John Nagl, écrit à propos du H&I : « je veux leurs esprits maintenant. Peut-être aurons-nous leurs cœurs plus tard […] La contre-insurrection n'est pas toujours belle à voir[134] ». La référence « aux cœurs et aux esprits » est donc maintenue et les critiques, insistant sur les décalages entre discours lénifiants et pratiques d'intimidation, sont balayées d'un revers de main. La capacité à faire usage de la force brute susciterait le respect, la crédibilité, l'autorité et l'ascendance sur les adversaires…

L'énoncé « des cœurs et des esprits » devient alors on ne peut plus traître. Hy Rothstein, colonel des forces spéciales de l'US Army, affirme ainsi dans un de ses ouvrages sur l'Afghanistan : « souvent, l'action civique nécessitera une approche en termes d'amour dur [*tough love*] au lieu du comportement fraternel adopté par Edward Lansdale[135] ». En effet, « l'intimidation et la peur peuvent être des instruments hautement efficaces[136] ». Pour filer la métaphore quelque peu naïve de l'amour et des cœurs, l'idée est en substance que « celui qui aime bien châtie bien ». La référence à Landsdale soulève elle-même un certain nombre de questions : nous avons vu que celui-ci conciliait discours sur « la fraternité et la décence » d'une part, considérations sur la mutilation et autres cruautés d'autre part. Il est alors important de ne pas lire le discours sur « les cœurs et les esprits » comme l'expression univoque d'une civilianisation de l'*ethos* militaire. Il synthétise en lui l'idée même de la « réversibilité de la force[137] » : il est tantôt « amour », tantôt « châtiment » et, en tout état de cause, il convient de souligner combien la référence « aux cœurs et aux esprits » s'inscrit dans un ensemble de discours éminemment hétérogène dans lequel l'énoncé prend des sens et des connotations très différentes selon le contexte.

En réalité, une fois ces approches resituées dans une généalogie des pratiques militaires relatives aux guerres de colonisation et de décolonisation, cette hétérogénéité ne doit pas étonner. Alors que l'on pourrait, dans le contexte actuel, avoir l'impression d'une dénaturation par les discours susmentionnés de ce qui serait une « véritable » approche en termes « de cœurs et d'esprits », il s'agit davantage d'un « retour » au sens originel de la métaphore dans lequel bienveillance paternaliste ou pastorale et répression féroce ne sont pas inconciliables, mais relèvent au contraire d'un *continuum*.

V. Qui a le « monopole du cœur » ? Ambiguïtés autour de la rupture postcoloniale

À ce stade de l'analyse, il pourrait sembler d'une part que la signification de l'énoncé évolue dans le sens d'une complexification progressive puisque des significations « nouvelles » viennent à chaque fois s'y sédimenter ; d'autre part que cette polysémie de l'énoncé l'inscrit dans une continuité coloniale, cela en dépit des transformations. En effet, depuis le début, « les cœurs et les esprits » ont été tel Janus, contre la « force majeure » mais tout en la justifiant, donnant une image de civilité au militaire, tout en militarisant les civils au travers des bureaux arabes, des sections administratives spécialisées, du rôle des forces de police... De même, contrairement aux discours sur la *nouvelle* « contre-insurrection populo-centrée » (*population-centric counterinsurgency*) d'un Petraeus en Irak entre 2007 et 2009, notre généalogie nous permet d'affirmer que la contre-insurrection a toujours pris pour objet la population[138].

133. Noah Schachtman, « In Diyala Province, Persuasion by Artillery Fire », *Wired blog network*, 23 mai 2008 (http://blog.wired.com/defense/2008/05/last-fall-many.html#more, consulté en juin 2008).

134. Lieutenant-colonel Nagl, cité dans : Peter Maass, « The Counterinsurgent », *The New York Times Magazine,* 11 janvier 2004 (http://www.petermaass.com, téléchargé en juin 2008).

135. Hy S. Rothstein, *op. cit.*, p. 160.

136. *Ibid.*, p. 159.

137. Cette expression désigne, dans la doctrine française, la capacité d'un dispositif militaire de basculer d'une posture défensive et de retenue vers une posture offensive et coercitive, et vice versa, sans préavis et de manière discrétionnaire.

138. Également : Christian Olsson, « Afghanistan et Irak : les origines coloniales des guerres anti-terroristes », in D. Bigo, L. Bonelli, T. Deltombe, *Au nom du 11 septembre… Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 49-62.

Nous voudrions cependant ici avancer l'hypothèse que les décolonisations et la consolidation des États postcoloniaux vont introduire une rupture majeure au sein de l'énoncé, rupture qui ne devient que progressivement visible à partir des années 1980 à la suite de la débâcle américaine au Vietnam. Cette dernière souligne l'ineptie de l'idée pour des troupes étrangères, prétendant avoir été « invités » par le gouvernement établi, de « conquérir les cœurs » des populations. Les situations coloniales avaient leur cohérence interne et, si elles relevaient d'une démarche notamment impérialiste de la part des puissances coloniales, les logiques de « réception » du fait colonial par les « Indigènes » avaient également leur rationalité[139] ; tantôt la soumission au vainqueur militaire, tantôt par exemple la croyance en la légitimité de l'étranger pour trancher des conflits locaux de manière impartiale[140]. Dans le cas des interventions militaires postcoloniales, cette cohérence va en quelque sorte être déstabilisée par l'universalité, désormais acquise, de la forme-État et le rejet de l'impérialisme qui en découle. Intervenir militairement dans un pays tiers – fut-ce pour soutenir le gouvernement en place – devient intrinsèquement problématique, surtout si l'on se prévaut de « conquérir les cœurs ».

Ainsi, Kalev I. Sepp, enseignant spécialisé dans les opérations spéciales à la Naval Postgraduate School de Monterey en Californie et ancien conseiller américain d'une brigade salvadorienne dans les années 1980, note en 2005 dans le contexte de la guerre en Irak : « quel que soit le conflit , les plans et des opérations civiles et militaires doivent se focaliser sur le centre de gravité – le peuple du pays et leur foi dans, et soutien à leur gouvernement. Gagner les cœurs et les esprits doit être l'objectif des efforts du gouvernement. Parce qu'il s'agit d'un objectif de politique, il doit être dirigé par les leaders politiques du pays[141] ». Il est ici évident que le « peuple », « pays », « État » et « gouvernement » auxquels il est fait référence est celui de l'État-cible de l'intervention. L'idée qui prévaut est d'une part que la « conquête de cœurs » relève des représentants de l'État dans lequel on intervient, d'autre part que si les forces intervenantes doivent y participer, ce ne peut être qu'« au nom » et « au profit » du « gouvernement local »[142]. Ce n'est pas un hasard si Sepp a été dans les années 1980 impliqué dans l'application de la doctrine des *low-intensity conflicts* (LIC[143]) en Amérique latine : celle-ci vient en effet formaliser l'idée que les militaires américains devront « soutenir » les campagnes de contre-insurrection menées par les gouvernements de pays « amis », cela tout en restant autant que possible invisibles et en faible nombre[144].

Cette transformation trouve ses conditions de possibilité dans la politisation de l'approche contre-insurrectionnelle pendant les guerres de décolonisation, mais inscrit – fait nouveau – cette politisation dans le giron de l'État postcolonial. Dans une certaine mesure, on peut considérer que cette idée avait pour la première fois été introduite dans la pensée contre-insurrectionnelle en 1966 par Robert Thompson dans son analyse rétrospective de la « Malayan Emergency » : « le gouvernement doit avoir un objectif politique clair : établir et maintenir un pays libre, indépendant et uni qui soit politiquement et économiquement stable[145] ». Le « pays libre » auquel il est fait référence ici est la

139. Romain Bertrand, *op. cit.*

140. Cela est d'ailleurs parfois encore le cas dans certains districts de l'Afghanistan. Voir, à ce propos : Gilles Dorronsoro, « Doctrine, stratégie et pratiques de la contre-insurrection en Afghanistan », in G. Dorronsoro, C. Olsson, R. Pouyé, *Insurrections/Contre-Insurrections. Éléments d'analyse sociologique à partir des terrains irakien et afghan*, Paris, IRSEM, 2012 à paraître, pp. 45-81.

141. Kalev I. Sepp, « Best Practices in Counterinsurgency », *Military Review*, mai-juin 2005, p. 9.

142. Michael T. Klare, Peter Kornbluh (dirs), *Low Intensity Warfare : Counterinsurgency, Proinsurgency, and Antiterrorism in the Eighties,* New York, Pantheon Books, 1988.

143. Il s'agit de l'optique contre-insurrectionnelle développée après le Vietnam et plus particulièrement sous l'administration Reagan dans les années 1980, aux États-Unis. En réalité, il s'agit de la contre-insurrection sans le nom, si ce n'est que, dans la LIC, l'accent est mis sur le « soutien » et le conseil à la contre-insurrection des gouvernements postcoloniaux. Il s'agit donc, en quelque sorte, d'une contre-insurrection par délégation.

144. On pourrait nous rétorquer ici que la doctrine des LIC formalise des pratiques qui ne se distinguent que peu de celles de la pratique coloniale du *indirect rule*. Il nous semble que, si cela est en partie le cas, la rationalité sous-jacente n'en est pas moins différente. Dans la LIC, et plus particulièrement la *foreign internal defence* (cette notion ambiguë recouvre toutes les mesures visant à soutenir la « défense domestique » d'un gouvernement tiers, c'est-à-dire son emploi de l'outil militaire contre des mouvements politiques et/ou de guérilla internes), les troupes étrangères doivent paraître être au service et donc soumis à la volonté politique de la « Nation-hôte ».

145. Robert Thompson, *Defeating Communist Insurgency: Experiences from Malaya and Vietnam*, Florida, Hailer, 2005, pp. 50-51 (publication originelle : New York, Praeger, 1966).

Malaisie postcoloniale pro-britannique (ou du moins anti-communiste), mais cependant formellement souverain. Les continuités coloniales que la généalogie de notre énoncé nous permet d'identifier sont alors significativement modifiées, diffractées, par une pensée en termes de relations interétatiques, une pensée de l'international, par opposition à la référence impériale antérieure[146].

Ce qui nous intéresse ici est que cette transformation au sein du récit sur « les cœurs et les esprits » ne se surajoute pas simplement aux discours précédents. Bien davantage, elle introduit une contradiction potentiellement insoluble dans les discours contre-insurrectionnels sur la guerre en Irak et en Afghanistan. Il y aurait en effet une contradiction pour une force intervenante à prétendre gagner les « esprits des populations » tout en affirmant que le « monopole du cœur » appartient au gouvernement local. C'est ce risque sur lequel la doctrine militaire américaine semblait mettre l'accent avant l'implication des forces armées américaines en Afghanistan et en Irak :

> « [L]a légitimité du gouvernement [local] découle de la perception que l'autorité constituée est à la fois authentique et efficace […] Si des forces […] résolvent un problème immédiat au sein d'une nation ou d'une région mais divertissent ce faisant l'attention de la légitimité du gouvernement, ils peuvent avoir agi d'une manière qui nuit aux intérêts stratégiques de long terme[147]. »

Ce type de raisonnement venait justifier l'engagement militaire américain dans des contextes dans lesquels, suivant la doctrine des LIC, il s'agissait essentiellement de soutenir plus ou moins discrètement des gouvernements en place[148]. Il ne pouvait en aucun cas s'appliquer à une contre-insurrection menée à la suite d'un changement de régime et d'une occupation on ne peut plus visible. Faut-il en conclure que la « parenthèse postcoloniale » s'est refermée du point de vue de l'usage de notre énoncé ?

De nombreux discours vont indéniablement dans ce sens, du moins dans la mesure où « gagner les cœurs » semble encore une fois faire sens aux militaires projetés dans le cadre des opérations extérieures contemporaines. Mais en réalité, mises à part quelques voix discordantes[149], il est désormais souvent admis que la contradiction potentielle est levée par le fait que le gouvernement local, que les forces intervenantes ont contribué à mettre en place, les a « invités » *ex-post facto* : les forces d'intervention instituent le gouvernement local qui invite ces mêmes forces. Lorsque ces forces « gagnent les cœurs et les esprits », c'est donc pour le compte du gouvernement local. En somme, c'est la frontière même entre forces extérieures et gouvernement qui semble disparaître. Ainsi, un commandant américain en Afghanistan nous a affirmé lors d'un entretien : « lorsque je parle aux Afghans au nom d'un 'nous' j'essaie en mon for intérieur de me convaincre du fait que ce 'nous' fait référence au gouvernement Afghan[150] ». L'opposition armée, quant à elle, serait essentiellement étrangère, ce dont témoignait notamment l'utilisation de termes tels que *anti-Iraqi forces* (AIF) ou d'*anti-Afghan forces* (AAF) pour la désigner en Irak et (plus rarement) en Afghanistan, termes qui permettent aux forces intervenantes de se présenter comme des forces « pro-irakiennes » ou « pro-afghanes ». En somme, si l'on suit ces discours, la frontière entre l'interne et l'externe semble être devenue mouvante : la force d'intervention est présentée comme une force interne et la rébellion locale comme une force étrangère.

Sous cet angle, le discours contemporain sur la « conquête des cœurs et des esprits » ne peut simplement être assimilé à celui des « périodes » antérieures. Lorsque les forces intervenantes s'en prévalent, il peut certes être analysé comme sapant la souveraineté territoriale des États-cible de

146. Pour un argument similaire à propos d'un tout autre objet de recherche voir : Sylvain Laurens, « L'immigration : une affaire d'États. Conversions des regards sur les migrations algériennes (1961-1973) », *Cultures & Conflits*, n°69, 2008, pp. 33-53.

147. HQ Department of the Army, *FM 100-5 Operations*, juin 1993, pp. 13-14.

148. Les pratiques clandestines de « *pro-insurgency* », que ce soit au Chili en 1973 ou au Nicaragua dans les années 1980, constituaient bien sûr un exception à cet égard.

149. Michael Fitzsimmons, « Hard Hearts and Open Minds? Governance, Identity and the Intellectual Foundations of Counterinsurgency Strategy », *The Journal of Strategic Studies,* vol. 31, n°3, 2008, pp. 337-365.

150. Entretien avec le commandant du 1-32 Infantry Batallion, 3rd Brigade, 10th Mountain Division dans les provinces de Kunar, Lagman et Nurestan (RC East/ NATO ISAF) 2006-2007, Afghanistan, 13 septembre 2007.

l'intervention. Mais il ne parvient pas pour autant à esquiver la souveraineté au moins théorique des gouvernements en place. Pour concilier ces deux éléments contradictoires, le discours interventionniste présente alors le dispositif international comme l'expression de la souveraineté nationale de l'État-cible. L'anthropologue Mariella Pandolfi a décrit cette fusion des acteurs de l'intervention et des autorités locales en termes de « souveraineté mouvante », expression qui illustre bien comment ces acteurs se déplacent de théâtre en théâtre, mais décrit également la mobilité de la frontière entre interne et externe qui en résulte[151]. Ces discours semblent donc refléter ce que certains considèrent être une tendance plus générale dans le monde contemporain, une tendance dans laquelle ce dernier demeure structuré par la distinction fondatrice entre l'interne et l'externe, mais dans laquelle les frontières se déplacent au gré des effets de pouvoir[152].

Conclusion : sur les traces des « sauvages guerres de la paix »

Nous avons ici tenté d'appliquer la méthodologie généalogique à l'analyse du discours militaire français, britannique et américain sur « les cœurs et les esprits » de la fin XIX^e^ siècle jusqu'à nos jours. Cela nous a permis de mettre en évidence et de problématiser les continuités coloniales relativement évidentes que l'énoncé permet d'observer. Continuité ne signifie pas ici qu'il n'y a pas eu de changements, de ruptures ou de glissements de sens mais simplement que l'on peut établir des liens historiques, des relations de « proche en proche », et ainsi « remonter le fil » des doctrines et pratiques contemporaines jusqu'à des époques antérieures. Notre objet n'a pas été de décrire l'ensemble des pratiques militaires françaises, britanniques et américaines, mais bien de tracer les utilisations, les réinterprétations et les contradictions que le discours sur « les cœurs et les esprits » permet de mettre en évidence.

Au moins quatre conclusions s'imposent au terme de ce travail concernant le *leitmotiv* « des cœurs et des esprits ». Premièrement, il s'agit d'abord d'un discours militaire se présentant comme réformiste et critique ; « réformiste » au sens où il entend développer une méthode de pacification plus efficace, moins controversée en métropole et moins coûteuse en hommes et en matériel ; « critique » parce qu'il remet en cause l'approche militaire exclusivement fondée sur la guerre, la coercition et l'exploitation. Deuxièmement, il a toujours semblé y avoir un gouffre entre ces discours « inoffensifs » et la réalité des pratiques de coercition militaire sur le terrain. La guerre contemporaine en Afghanistan avec ses « assassinats ciblés en masse » et ses bombardements aériens est édifiante à cet égard. À peu d'exceptions près, le même constat émerge de l'analyse des pratiques antérieures. Ce décalage entre discours et pratiques peut être imputé d'une part à une difficulté pour les appareils militaires de réformer leur socialisation professionnelle traditionnelle, d'autre part au fait que ce discours vise notamment à séduire l'opinion publique domestique plutôt qu'à être appliqué sur le terrain. Troisièmement, ce discours sur « les cœurs » a souvent été récupéré et intégré par les tenants des tactiques militaires les plus coercitives, cela afin de contrer les hérauts de la lecture « réformiste ». Ainsi, au début du XX^e^ siècle, ce discours était inséparable d'une représentation des Indigènes comme de « grands enfants » qui met l'accent sur la nécessité de les éduquer par des sanctions positives et négatives. Après la Seconde Guerre mondiale, cette réappropriation a pu se faire par le biais de la « guerre psychologique ». Aujourd'hui, elle passe davantage par l'argument de la crédibilité de la force, son ascendant moral et physique, le respect qu'elle commande. Enfin, quatrièmement, nous avons ici sciemment mis l'accent sur un type de discours bien spécifique qui n'a jamais fait l'objet d'un consensus au sein de la profession militaire. Il a même généralement été minoritaire au sein de l'univers militaire colonial ou dans le contexte des opérations extérieures ; cela y compris pendant la guerre du Vietnam où l'acronyme WHAM était pourtant omniprésent.

151. Mariella Pandolfi, « Une souveraineté mouvante et supracoloniale », *Multitudes*, n° 3, 2000, pp. 97-105.

152. R.B.J. Walker, *Inside/Outside*, *International Relations as Political Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993 ; Didier Bigo, « Les flux internationaux : ordre politique et changement social », in A. Cohen, B. Lacroix, P. Riutort, *Nouveau manuel de science politique,* Paris, La Découverte, 2009, pp. 694-702.

Il est ici important de noter que ces quatre conclusions, ces quatre dimensions partiellement complémentaires, partiellement contradictoires, n'ont d'un point de vue historique et chronologique pas été successives mais bien simultanées. Si chacun des « moments » que nous avons distingués – moment colonial, de décolonisation, de post-guerre froide – a redéfini les connotations et dénotations de l'expression, ces quatre dimensions semblent toujours avoir été présentes à des degrés variables. Si continuités coloniales il y a, c'est donc surtout de par l'hétérogénéité fondatrice de cet énoncé.

Comme nous avons essayé de le montrer, le *leitmotiv* « des cœurs et des esprits » connaît aussi un certain nombre de transformations et de ruptures selon le contexte idéologique, scientifique et politique du moment : d'abord, la « gouvernementalisation » des pratiques coloniales vers la fin du XIX^e^ siècle qui pose les conditions de possibilité du discours paternaliste et pastoral sur la « conquête des cœurs » ; ensuite, la politisation et la « psychologisation » de l'appréhension de l'énoncé « des cœurs et des esprits » que l'on observe avec les guerres de décolonisation ; enfin, la délégation ambiguë de la « conquête des cœurs » aux États postcoloniaux en dépit d'une pénétration de plus en plus profonde de ces derniers par les politiques interventionnistes. Malgré les continuités entre doctrines militaires coloniales et contemporaines, les opérations extérieures actuelles soulèvent donc des questions singulières et différentes quant à la souveraineté des États-cible, la frontière entre l'interne et l'externe et le statut des forces intervenantes.

Bibliographie

Ouvrages

Anderson David L., *The Vietnam War*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2005.

Bayart Jean-François, *Les Études postcoloniales, un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.

Birtle Andrew J., US Army Counterinsurgency and Contingency Operations Doctrine 1942-1976, Washington, Center of Military History of the US Army, 2006.

de Boisboissel Yves, *À l'ombre de Lyautey*, Paris, L'Harmattan, 1953.

Bourdieu Pierre, *Le Sens pratique*, Paris, Éditions de minuit, 1980.

Brocheux Pierre, Hernery Daniel, *Indochina : An Ambiguous Colonization, 1858-1954*, Berkeley, University of California Press, 2009.

Calwell Charles (colonel), *Small Wars: Their Principles and Practice*, Lincoln (NE), University of Nebraska Press, 1996.

Le Cour Grandmaison Olivier, *Coloniser, Exterminer, Sur la guerre et l'État colonial*, Paris, Fayard, 2005.

Desportes Vincent (colonel), *La Guerre probable, penser autrement*, Paris, Economica, 2008.

Dimier Véronique, *Le Gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Éditions de l'ULB, 2004.

Elkins Caroline, *Imperial Reckoning. The Untold Story of Britain's Gulag in Kenya*, New York, Owl Books, 2005.

Foucault Michel, *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France, 1977-1978*, Paris, Seuil/Gallimard, 2004.

Galula David, *Counterinsurgency Warfare, Theory and Practice*, Londres, Praeger, 2006.

Gambiez Fernand, Suire Maurice, *L'Épée de Damoclès, la guerre en style indirect*, Paris, Plon, 1967.

Girardet Raoul, *La Société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998.

Girardet Raoul, *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, 1972.

Goodwin Jeff, *No Other Way Out: States and Revolutionary Movements, 1945-1991*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

Guyon de Chemilly Marguerite, *Asie du Sud-Est : la décolonisation britannique et française. Étude comparative*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Herman Ellen, *The Romance of American Psychology, Political Culture in the Age of Experts*, Berkeley, University of California Press, 1995.

Hobsbawm Eric, Ranger Terence (dirs), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

Hoffman Frank G., *Decisive Force: The New American Way of War*, Westport CT, Praeger, 1996.

Kitson Frank, *Gangs and Counter-Gangs*, Londres, Barrie and Rockliff, 1960.

Klare Michael T., Kornbluh Peter (dirs), *Low Intensity Warfare : Counterinsurgency, Proinsurgency, and Antiterrorism in the Eighties*, New York, Pantheon Books, 1988.

Latham Michael E., *Modernization as Ideology: American Social Science and « Nation Building » in the Kennedy Era*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2000.

Lyautey Hubert, *Le Rôle colonial de l'armée*, Paris, Armand Colin, 1900.

McClintock Michael, *Instruments of Statecraft : U.S. Guerilla Warfare, Counterinsurgency, and Counterterrorism, 1940-1990*, New York, Pantheon Books, 1992.

Mockaitis Thomas R., *British Counterinsurgency: 1919-1960*, Londres, Macmillan, 1990.

de Moor Jaap A. , Wesseling Henk L. (dirs), *Imperialism and War. Essays on Colonial Wars in Asia and Africa*, Leiden, EJ Brill, 1989.

NEWSINGER John, *British Counterinsurngency. From Palestine to Northern Ireland*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2002.

PAVIE Auguste, *À la conquête des cœurs. Le pays des millions d'éléphants et du parasol blanc. Les pavillons noirs*. *Déo-van-tri*, Paris, Presses universitaires de France, 1947.

ROTHSTEIN Hy S., *Afghanistan and the Troubled future of Unconventional Warfare*, Annapolis, Naval Institute Press, 2006.

SAÏD Edward, *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2003.

STRACHAN Hew, *The Politics of the British Army*, Oxford, Oxford University Press, 1997.

THÉNAULT Sylvie, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005.

THOMPSON Robert, Defeating Communist Insurgency: Experiences from Malaya and Vietnam, Florida, Hailer, 2005.

THORNTON Thomas Henry, *Colonel Sir Thomas Sandeman. His Life and Word on Our Indian Frontier. A memoire with selections from his correspondance and official writings*, Londres, John Murray, Albemarle Street, 1895.

TRIPODI Christian, *Edge of Empire. The British Political Officer and British Tribal Control on the Western Frontiers of India 1877-1947*, Londres, Ashgate, 2011.

VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971.

WALKER R.B.J., *Inside/Outside, International Relations as Political Theory*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

WASINSKI Christophe, *Rendre la guerre possible. La construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010.

Chapitres d'ouvrages

BIGO Didier, « Les flux internationaux : ordre politique et changement social », in A. Cohen, B. Lacroix, P. Riutort, *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, pp. 694-702.

DORRONSORO Gilles, « Doctrine, stratégie et pratiques de la contre-insurrection en Afghanistan », in G. Dorronsoro, C. Olsson, R. Pouyé, *Insurrections/Contre-Insurrections. Éléments d'analyse sociologique à partir des terrains irakien et afghan*, Paris, IRSEM, 2012 à paraître, pp. 45-81.

GUHA Ranajit, « The Prose of Counter-Insurgency », in R. Guha (dir.), *Subaltern Studies II*, Delhi, Oxford University Press, 1983, pp. 45-84.

FINNEMORE Martha, « Constructing Norms of Humanitarian Intervention », in P. J. Katzenstein (dir.), *Culture of National Security: Norms and identity in world politics*, New York, Columbia University Press, 1996, pp. 153-185.

FOUCAULT Michel, « Nietzsche, la généalogie et l'histoire », *Dits et Écrits, tome I (1954-1975)*, Paris, Gallimard, 1994 [1971], pp. 1004-1042.

MOCKAITIS Thomas R., « From Counterinsurgency to Peace Enforcement: New Names for Old Games? », in E. A. Schmidl, *Peace Operations between Peace and War*, Londres, Frank Cass, 2000, pp. 21-36.

OLSSON Christian, « Répression et 'radicalisation violente' : une perspective relationnelle sur l'usage de la force dans les opérations extérieures de 'pacification'», in S. Schehr, M. Klinger (dirs), *Lectures du conflit*, Strasbourg, Néothèque, 2011, pp. 129-148.

OLSSON Christian, « Afghanistan et Irak : les origines coloniales des guerres anti-terroristes », in D. Bigo, L. Bonelli, T. Deltombe, *Au nom du 11 septembre… Les démocraties à l'épreuve de l'antiterrorisme*, Paris, La Découverte, 2008, pp. 49-62.

PORCH Douglas, « Bugeaud, Gallieni, Lyautey : The Development of French Colonial Warfare », in P. Paret (dir.), *Makers of Modern Strategy (From Machiavelli to the Nuclear Age)*, Oxford, Clarendon Press, 1986, pp. 376-407.

SCHULTZ Richard H., « Political Strategy for Revolutionary War », in C. Lord, F. R. Barnett, *Political Warfare and Psychological Operations, Rethinking the US Approach*, New York, National Strategy Information Center, 1989.

Tenenbaum Elie, « Pour une généalogie atlantique de la contre-insurrection. La question de l'influence française sur les doctrines américaines », in Georges-Henri Bricet des Vallons (dir.), *Faut-il brûler la contre-insurrection ?*, Paris, Choiseul, 2010, pp. 23-62.

Articles

Bigo Didier, « Grands Débats dans un petit monde : les débats en relations internationales et leur lien avec le monde de la sécurité », *Cultures & Conflits*, n°19-20, automne-hiver 1995, pp. 7-49.

Bilgin Pinar, Kaplan Morton, « Historicising representations of "failed states". Beyond the Cold War Annexation of the Social Sciences? », *Third World Quarterly*, vol. 3, n°1, pp. 55-80.

Birtle Andrew J., « Persuasion and Coercion in Counterinsurgency Warfare », *Military Review*, juillet-août 2008, pp. 45-53.

Blanchard Emmanuel, « Police judiciaire et pratiques d'exception pendant la guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°90, 2006, pp. 61-72.

Boëne Bernard, « The Armed Forces' 'New' Missions: A European View », *The Tocqueville Review*, vol. 16, n°1, 1995, pp. 145-165.

Branche Raphaëlle, « Être soldat en Algérie face à un ennemi de l'autre sexe », *Annales de Bretagne et des pays de l'ouest*, tome 109, n°2, 2002, pp. 143-148.

Branche Raphaëlle, « La violence coloniale. Enjeux d'une description et choix d'écriture », *Tracés*, n°19, 2010, pp. 29-42.

Branche Raphaëlle, Sironi Françoise, « La torture aux frontières de l'humain », *Revue internationale des sciences sociales*, n°174, 2002, pp. 591-600.

Brouillet Pascal, « Les 'nouvelles missions' au regard de l'histoire », *Les Champs de Mars*, n°11, 2002, pp. 89-98.

Cooper Frederick, « Grandeur, décadence… et nouvelle grandeur des études coloniales depuis les années 1950 », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, pp. 17-48.

Cullather Nick, « 'The Target is the People': Representations of the Village in Modernization and US National Security Doctrine », *Cultural Politics*, vol. 2, n°1, 2006, pp. 29-48.

Deady Timothy K., « Lessons from a Successful Counterinsurgency: The Philippines, 1899 », *Parameters*, n°35, printemps 2005, pp. 53-68.

Dimier Véronique, « Le Commandant de cercle : un 'expert' en administration coloniale, un 'spécialiste' de l'indigène ? », *Revue d'histoire des sciences humaines*, n°10, 2004, pp. 39-57.

Dixon Paul, « 'Hearts and Minds ?' British Counter-Insurgency from Malaya to Iraq », *Journal of Strategic Studies*, vol. 32, n°3, pp. 361-362.

Fitzsimmons Michael, « Hard Hearts and Open Minds? Governance, Identity and the Intellectual Foundations of Counterinsurgency Strategy », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 31, n°3, 2008, pp. 337-365.

Goh Daniel P. S., « Genèse de l'État colonial. Politiques colonisatrices et résistance indigène (Malaisie britannique et Philippines américaines) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°171-172, 2008, pp. 56-73.

Laurens Sylvain, « L'immigration : une affaire d'États. Conversions des regards sur les migrations algériennes (1961-1973) », *Cultures & Conflits*, n°69, 2008, pp. 33-53.

Lonsdale John, « Les procès de Jomo Kenyatta. Destruction et construction d'un nationaliste africain », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, pp. 163-197.

Merle Isabelle, « De la 'légalisation' de la violence en contexte colonial. Le régime de l'indigénat en question », *Politix*, vol. 17, n°66, 2004, pp. 137-162.

McFate Montgomery, « Anthropology and Counterinsurgency : The Strange Story of their Curious Relationship », *Military Review*, mars-avril 2005, pp. 24-38.

Olsson Christian, « The Politics of the Apolitical: PMCs, Humanitarians and the Question for (Anti-)Politics in Post-Intervention Environments », *Journal of International Relations and Development*, vol. 10, n°4, 2007, pp. 332-361.

Olsson Christian, « Guerre totale et force minimale, Histoire et paradoxes des 'cœurs et des esprits' », *Cultures & Conflits*, n°67, 2007, pp. 35-63.

Pandolfi Mariella, « Une souveraineté mouvante et supracoloniale », *Multitudes*, n° 3, 2000, pp. 97-105.

Paulmier Thierry, « Les opérations de maintien de la paix : l'incertitude sur les nouvelles missions de l'armée française », *Les Champs de Mars*, n°3, 1998, pp. 89-106.

Peries Gabriel, « Populo-politico-militaire : un mot à l'aube de la Cinquième République», *Mots. Les langages du politique*, n°55, 1998, pp. 95-111.

Peries Gabriel, « Du corps au cancer : la construction métaphorique de l'ennemi intérieur dans le discours militaire pendant la guerre froide », *Cultures & Conflits*, n°43, automne 2001, pp. 91-123.

Potier Elwis, « Imaginaire du contrôle des foules dans l'armée de terre française », *Cultures & Conflits*, n°56, hiver 2004, pp. 35-49.

Rigouste Mathieu, « L'Ennemi intérieur. De la guerre coloniale au contrôle sécuritaire » , *Cultures & Conflits*, n°67, automne 2007, pp. 157-174.

Sepp Kalev I., « Best Practices in Counterinsurgency », *Military Review*, mai-juin 2005, pp. 8-12.

Stockwell Anthony, « Malaysia. The Making of a Grand Design », *Asian Affairs*, vol. 34, n°3, 2003, pp. 227-242.

Thénault Sylvie, « L'État d'urgence (1955-2005). De l'Algérie coloniale à la France contemporaine : destin d'une loi », *Le Mouvement social*, n°218, 2007, pp. 63-78.

Thénault Sylvie, « Armée et justice en guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire,* n°57, janvier-mars 1998, pp. 104-114.

Wasinski Christophe, « CounterPunch contre Counterinsurgency. Plagiat et contestation anthropologique à propos du nouveau manuel contre-insurrectionnel des forces armées américaines », *Cultures & Conflits*, n°71, automne 2008, pp. 133-149.

Wasinski Christophe, « La volonté de réprimer. Généalogie transnationale de la contre-insurrection », *Cultures & Conflits*, n°79-80, automne-hiver 2010, pp. 161-180.

Autres travaux universitaires

Bertrand Romain, « Les sciences sociales et le 'moment colonial' : de la problématique de la domination coloniale à celle de l'hégémonie impériale », *Questions de Recherche*, CERI/ Sciences Po, n°18, juin 2006.

Dimier Véronique, « Le discours idéologique de la méthode coloniale chez les Français et les Britanniques de l'entre-deux-guerres à la décolonisation (1920-1960) », Bordeaux, CEAN, Travaux et documents, n°58-59, 1998.

Olsson Christian, « Conquérir 'les cœurs et les esprits' ? Usages et enjeux de légitimation locale de la force dans les missions de pacification extérieure », thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, octobre 2009.

Peries Gabriel, « La doctrine française de la 'guerre révolutionnaire' : Indochine, Algérie, Argentine, Rwanda, Trajets d'une hypothèse », Mémoire de HDR, 2006.